

FEUILLE DE ROUTE POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN ÎLE-DE-FRANCE

SERVICES DE L'ÉTAT - ADEME



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ADEME



**AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

ÉDITO DU PRÉFET DE RÉGION



L'année 2022 aura marqué le début d'une crise énergétique sans précédent. À la flambée du prix des énergies amorcée dès 2021 s'ajoutent désormais des tensions sur l'approvisionnement, liées à la guerre en Ukraine mais également à une disponibilité historiquement faible du parc nucléaire français. En parallèle, les records de chaleur et différents phénomènes climatiques qui ont jalonné l'année 2022 nous font prendre conscience que le changement climatique est désormais une réalité. Ce contexte inédit nous rappelle l'urgence d'agir collectivement, en réduisant nos consommations d'énergie et en ayant davantage recours à des énergies décarbonées.

L'État se mobilise à tous les niveaux et par tous les moyens pour accompagner notre société dans cette transition. Ainsi, le plan de sobriété énergétique national présenté par le Gouvernement à l'automne 2022 décline un ensemble de mesures pour réduire de 10 % nos consommations d'énergie dès 2024. Le projet de loi relative à l'accélération des énergies renouvelables vise à faciliter et massifier le déploiement de ces énergies, par exemple en réduisant les délais d'installation. Des dispositifs financiers sont aussi activés : un « Fonds vert » de 2 milliards d'euros vient notamment d'être mis à disposition des collectivités territoriales pour intensifier leur transition écologique.

Aux niveaux régional et départemental, les services et opérateurs de l'État sont pleinement mobilisés pour s'assurer de la bonne déclinaison de ces différentes mesures et accompagner les territoires, en tenant compte de leurs spécificités.

Dans notre région, la rénovation énergétique des bâtiments, le passage à une mobilité propre et le développement des énergies renouvelables demeurent aujourd'hui les trois grandes priorités pour accélérer la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre. La présente feuille de route, instaurée en 2020 et que j'ai souhaité actualiser cette année encore, organise l'action opérationnelle des services et opérateurs de l'État franciliens (DRIEAT, DRIHL, DRIAFA, DDT, ADEME) autour de ces priorités. En 2022, 87 % des actions prévues ont été mises en œuvre. L'année 2023 sera à nouveau marquée par un grand nombre d'actions tournées vers les collectivités et citoyens, en cohérence avec les politiques prioritaires du gouvernement : consolidation du dispositif France Rénov' - guichet unique pour la rénovation de l'habitat -, mise en place du Comité régional de l'énergie pour définir nos objectifs en matière d'énergies renouvelables avec l'ensemble des parties prenantes du territoire, accompagnement technique et financier pour le développement des mobilités actives... L'accompagnement et le suivi de l'instruction des projets de développement des énergies renouvelables seront renforcés, afin d'accroître la part de ces énergies dans les consommations énergétiques franciliennes.

Enfin, j'ai également engagé, aux côtés de la Présidente du Conseil Régional, la révision du Schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE). Document de planification stratégique adopté conjointement par l'État et la Région, le SRCAE structure la dynamique régionale en faveur du climat, de l'air et de l'énergie autour d'orientations partagées. Sa révision permettra de fixer de nouveaux objectifs régionaux aux horizons 2030 et 2050, indispensables aux collectivités pour orienter leur action en faveur de la transition énergétique.

Plus que jamais, agissons tous ensemble pour accélérer la transition énergétique en Île-de-France !

ACCÉLÉRONS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN ÎLE-DE-FRANCE



18 % de la population française
12 % de la consommation d'énergie finale nationale
9 % des émissions de GES nationales

BÂTIMENT

Rénover thermiquement tous les bâtiments d'avant 1990



450 millions de m² de bâtiments en Île-de-France
69 % de la consommation énergétique finale

MOBILITÉS

Passer à une mobilité sobre et à faibles émissions



43 millions de déplacements quotidiens
21 % de la consommation énergétique finale

ÉNERGIES RENOUVELABLES
Développer les énergies renouvelables par les réseaux de chaleur et leur verdissement



2,5 millions d'équivalent-logements encore raccordables
Potentiels exceptionnels de chaleur fatale et géothermie

POLLUTION DE L'AIR

Réduire les pollutions atmosphériques notamment dues au trafic routier et au chauffage au bois

8 000 morts par an liés à la pollution de l'air



NEUTRALITÉ CARBONE

Réduire notre empreinte carbone par le stockage du carbone et l'usage de produits bas carbone

77 % de sols non urbanisés (terres agricoles et forêts)



ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES

Mobiliser tous les territoires et acteurs
Diffuser les données et connaissances
Faciliter l'accès aux financements

SOMMAIRE

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC.....	7
BILAN 2022.....	11
RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS.....	13
DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION.....	15
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES MOBILITÉS.....	17
ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES.....	19
ENJEUX ET PRIORITÉS.....	21
RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS.....	23
DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION.....	25
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES MOBILITÉS.....	27
NEUTRALITÉ CARBONE HORS ÉNERGIE.....	29
ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES.....	31
ACTIONS PHARES 2023.....	33
RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS.....	35
DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION.....	41
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES MOBILITÉS.....	47
NEUTRALITÉ CARBONE HORS ÉNERGIE.....	53
ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES.....	57
ANNEXE : CHIFFRES CLÉS ET ORDRES DE GRANDEUR.....	63





ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Une dynamique engagée mais à amplifier

Une transition énergétique à adapter à un territoire contrasté

18 % de la population française sur 2 % du territoire national (région la plus peuplée de France avec 12,3 millions d'habitants)



450 millions de m² de bâtiments, 5,8 millions de logements

43 millions de déplacements quotidiens, dont 35 % en voiture ou deux-roues motorisés

77 % du territoire encore couvert par des **espaces naturels, agricoles ou forestiers**



Une énergie consommée majoritairement importée et d'origine fossile, principalement destinée au chauffage des bâtiments

87 % d'énergie importée

65 % d'énergie consommée d'origine fossile

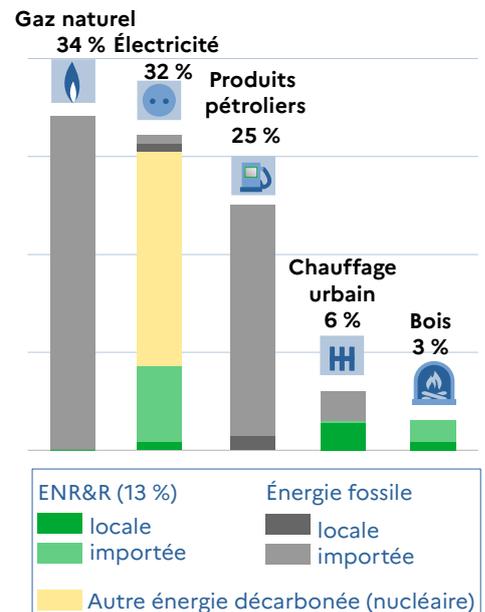
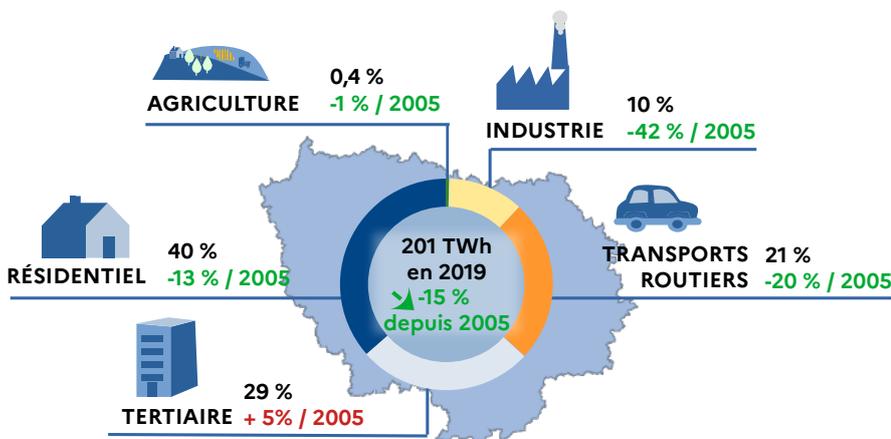
69 % des consommations liées au secteur du **bâtiment** essentiellement pour la couverture des besoins en chauffage

Données AIRPARIF pour le ROSE, pour l'année 2019 (2022)

Évolution des consommations (en énergie finale, corrigées du climat)



→ Des consommations en baisse mais loin des objectifs du SRCAE.



Des consommations en baisse dans tous les secteurs, sauf dans le tertiaire. Le gaz est la première source d'énergie consommée.

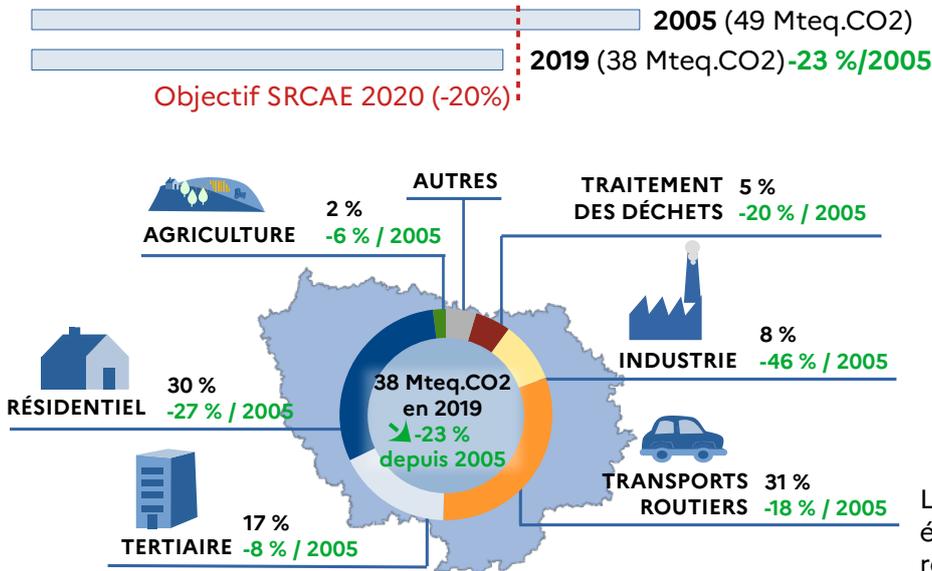
Des émissions de gaz à effet de serre en baisse dans tous les secteurs depuis 2005

9 % des émissions de gaz à effet de serre **nationales**

47 % des émissions liées au secteur du **bâtiment**

23 % de **diminution** depuis 2005

Évolution des émissions de gaz à effet de serre



Le SRCAE visait l'objectif du "3 fois 20" en 2020 : 20% de réduction des consommations énergétiques, 20% de réduction des émissions de GES, une part de 20% d'ENR&R dans les consommations. En matière de réduction de GES, cet objectif du 3x20 est atteint.

Toutefois, le SRCAE précisait aussi que si l'objectif de réduction de 20% des consommations était atteint, les émissions de GES diminueraient de 28 %.

Cet objectif plus ambitieux de 28% n'est pas atteint.

Le bâtiment est le secteur le plus émetteur, suivi par les transports routiers.

Données AIRPARIF pour le ROSE, pour l'année 2019 – scopes 1 & 2 (2022).

Une production locale d'énergie limitée, malgré un potentiel remarquable pour la chaleur renouvelable

9 % des consommations énergétiques couvertes par la **production locale d'énergie renouvelable et de récupération**

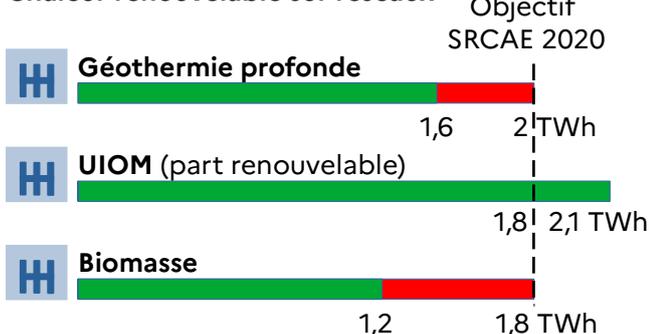
91 % part de la chaleur dans la production locale d'énergie renouvelable et de récupération

5 % de l'**électricité consommée produite localement**, issue à 56 % d'installations thermiques à combustibles fossiles

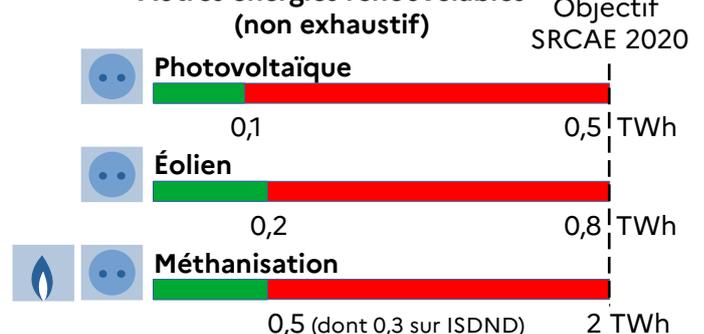
53 % d'énergie renouvelable et de récupération dans les réseaux de chaleur franciliens

0,4 % du gaz consommé **produit localement**, par la **méthanisation**

Chaleur renouvelable sur réseaux



Autres énergies renouvelables (non exhaustif)



Données ROSE pour l'année 2020

Une dynamique en faveur de la transition énergétique enclenchée dans les territoires

29 plans climat air énergie territoriaux (PCAET) adoptés sur les 59 PCAET à réaliser (collectivités obligées)

13 PCAET en consultation, 16 en élaboration

(données novembre 2022)

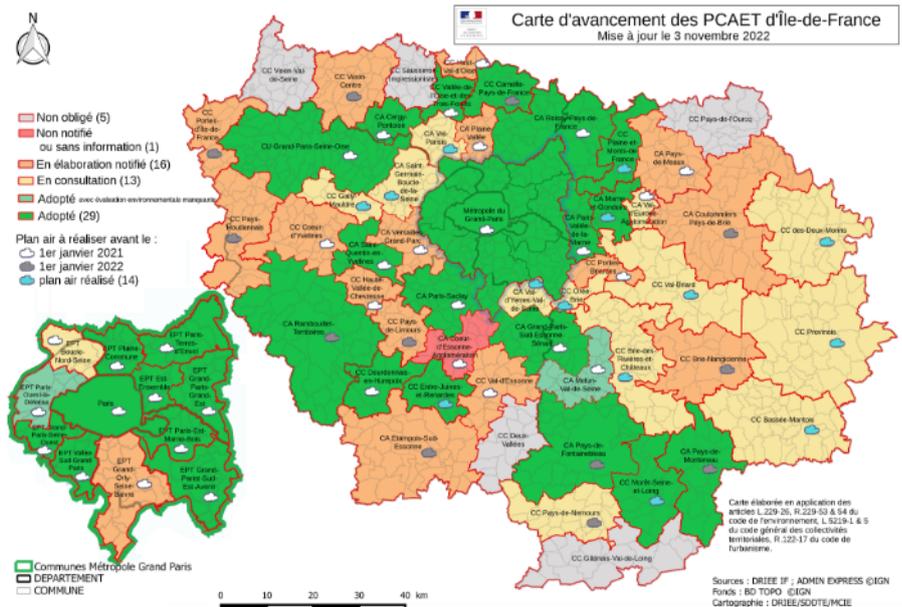
47 contrats de relance pour la transition

écologique, permettant aux collectivités d'intégrer la transition écologique comme axe transversal de leurs projets de territoire (protocoles d'engagement signés en 2021)

Le rythme d'élaboration des PCAET s'accélère depuis 2019.

La loi d'orientation des mobilités oblige désormais certains EPCI à intégrer dans leur PCAET un **plan d'action de réduction des émissions de polluants atmosphériques**.

Pour un état des lieux actualisé des PCAET franciliens, scannez le QR code ci-dessous ou cliquez [ici](#).



L'amélioration de la qualité de l'air, autre défi majeur à relever en Île-de-France

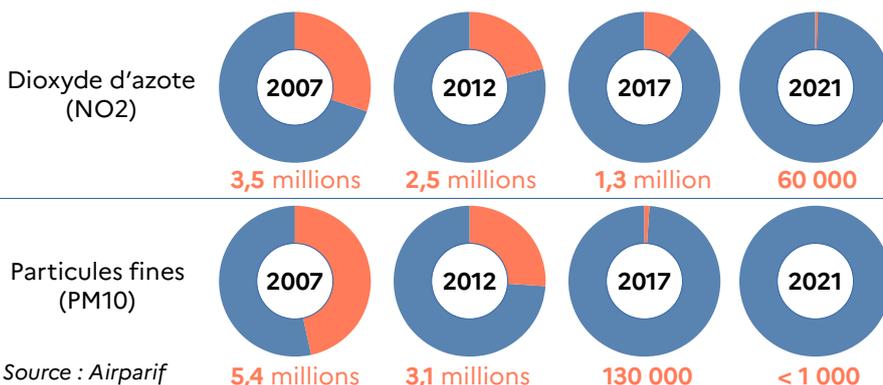
> 8 000 décès évitables par an liés à la pollution aux particules fines PM_{2,5} en Île-de-France

60 000 Franciliens exposés à des dépassements des seuils réglementaires de **NO₂**
Principale source : **trafic routier**

100 % de la population exposée à des dépassements des recommandations OMS pour les **particules fines (2,5)**

Principale source : **chauffage au bois individuel**

Part de Franciliens exposés à un dépassement de valeur limite

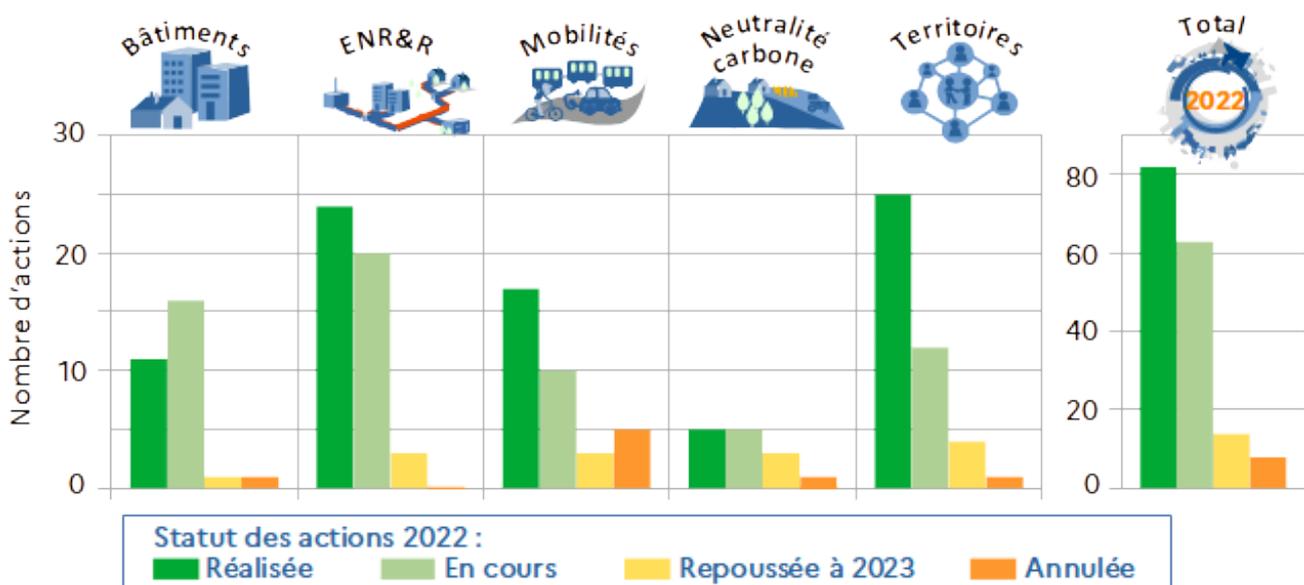


→ Une **amélioration significative** est observée, **mais** elle reste toutefois **insuffisante** pour respecter les valeurs limites de qualité de l'air.

BILAN 2022



87 % des 167 actions prévues par la feuille de route en 2022 ont été mises en œuvre.



Quelques actions phares sont présentées dans les pages suivantes.

Retrouvez le bilan détaillé des actions 2022 en scannant le QR code ci-contre ou en cliquant [ici](#).



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

France Rénov' en Île-de-France, un déploiement réussi pour accompagner les ménages dans leurs projets de rénovation

Mis en place au 1^{er} janvier 2022, le **service public de proximité France Rénov'** se traduit avant tout par un parcours usager simple et harmonisé reposant sur une plateforme web, un numéro de téléphone unique et 450 espaces conseils France Rénov' sur le territoire national. En Île-de-France, pour porter conjointement cette politique, **des conventions tripartites État, Conseil départemental/Métropole du Grand Paris (MGP) et financeurs sont établies**. Avec la nouvelle convention 2022 entre le conseil départemental des Yvelines et l'État, toute la région est désormais couverte par le service.

Pour faire progresser le service public France Rénov', à l'initiative de l'Anah, nouveau chef de file de cette politique à l'échelle nationale, **les services de l'État et les conseils départementaux et la MGP, porteurs associés du Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique (SARE), ont entrepris en 2022 un diagnostic complet des mesures et des actions mises en œuvre sur le territoire**. Le diagnostic francilien, présenté par la DRIHL lors du Copil régional France Rénov' en novembre 2022, a mis en lumière **cinq axes de travail prioritaires** de niveau local :



Crédit : A. Bouissou/Terra

- définir et mettre en œuvre un principe de « guichet unique » sur l'ensemble du territoire ;
- assurer la visibilité du réseau France Rénov' ;
- animer la filière professionnelle pour augmenter l'offre de service disponible ;
- structurer et animer une filière des métiers de l'information et de l'accompagnement qui soit attractive, qualifiée et dimensionnée à la mesure des enjeux ;
- parfaire le pilotage de France Rénov' à l'échelle régionale.



Chiffres clés – France Rénov' en Île-de-France en 2022 c'est :

- **5 porteurs associés** (MGP et conseils départementaux des Yvelines, de la Seine-et-Marne, du Val d'Oise et de l'Essonne) couvrant toute la région, et **42 M € de budget dédié** jusqu'à fin 2023 (21 M€ de CEE, 9 M€ des porteurs et 12 M€ des collectivités)
- 122 ETP au sein des structures de mise en œuvre, soit **1 ETP pour 100 000 habitants**

Le Conseil en Énergie Partagé, un dispositif au service des collectivités

Dans le contexte actuel de flambée du prix des énergies et de prise de conscience des enjeux climatiques, l'ADEME et les services de l'État se mobilisent pour accompagner au mieux les collectivités dans la maîtrise de leur consommation énergétique. Les petites communes (moins de 10 000 habitants) manquent souvent de moyens humains et financiers pour engager une démarche en ce sens. **Le dispositif de Conseil en Énergie Partagé, soutenu par l'ADEME, leur permet de mutualiser un service de conseil**. Un conseiller énergie formé et outillé par l'ADEME établit un **bilan énergétique global du patrimoine bâti** des communes adhérentes et propose des **préconisations concrètes**, dont il suit la mise en œuvre. Il instaure également une **animation à l'échelle du territoire**, permettant de créer une dynamique collective. L'ADEME se charge de l'animation du réseau de conseillers au niveau régional, en plus de leur financement.



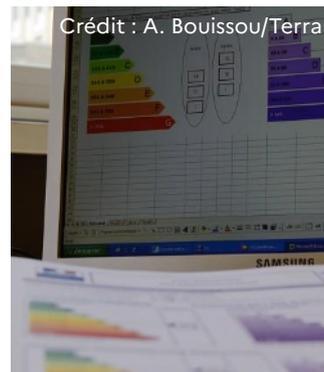
Chiffres clés – Le Conseil en énergie partagé en Île-de-France en 2022 c'est :

- 7 nouveaux conseillers financés par l'ADEME, ce qui porte à 22 leur nombre total
- **Près de 500 communes couvertes**

De nouveaux rendez-vous et supports pour accompagner les acteurs de la filière

En 2022, la DRIEAT et la DRIHL ont renforcé leur coopération pour porter au mieux les enjeux de transition énergétique du parc de bâtiments francilien. Cela s'est traduit par :

- la mise en place de **rencontres thématiques**, pour échanger sur des sujets d'actualités et leurs incidences à l'échelle francilienne via des points réglementaires, des retours d'expérience et la présentation d'études. **Trois événements ont été organisés en 2022**, autour de [l'usage des déchets et produits du réemploi](#), de la [RE2020](#) et des [DPE](#), réunissant à chaque fois une centaine de participants de différents horizons (collectivités, services de l'État, professionnels, maîtres d'ouvrage...);
- la **production d'un bilan trimestriel des chiffres du bâtiment francilien**, synthétisant des données sur la construction neuve et la rénovation (logements ou locaux à usage professionnel). Largement diffusé (État, collectivités, professionnels,...), cet outil a également pour objectif d'apporter de la lisibilité aux actions de l'État dans ce domaine. La [première édition](#) est parue en octobre 2022.



Un travail de clarification du rôle des différents acteurs et schématisation du parcours des usagers réalisé en Essonne

En 2022, la DDT et le Conseil départemental de l'Essonne ont entamé un travail visant à **clarifier le rôle des nombreux acteurs qui interviennent dans la rénovation énergétique des bâtiments et les parcours d'accompagnement**.

En lien avec les membres du Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique (SARE) de l'Essonne et d'autres partenaires (Maisons France Services, ADIL, fédérations de professionnelles, opérateurs, etc), **plusieurs ateliers ont été organisés pour identifier les interlocuteurs à chaque phase d'un projet, et schématiser les parcours selon les types d'usagers** : particuliers, copropriétés, petit tertiaire privé, autre tertiaire privé, collectivités territoriales.

Ce travail aboutira à plusieurs **livrables adaptés selon les publics**, avec un guide contenant des fiches détaillées par acteur pour clarifier le « qui fait quoi », mais aussi des livrets à destination des différents usagers pour les guider pas à pas dans leurs démarches. Les acteurs présents dans ce guide forment un réseau, permettant d'aller au-delà des seuls acteurs du SARE.

Témoignage – Lynda Leloup Cheffe de secteur partenariat et coordination des dispositifs d'accompagnement à la rénovation énergétique au Conseil départemental de l'Essonne

« Ce projet permet de renforcer les liens existants entre les différents acteurs de la rénovation énergétique et d'en faire des prescripteurs investis et compétents au service des Essonnais. Le développement de ce réseau permet de simplifier le parcours des ménages et des entreprises dans leurs projets de rénovation et de mettre en œuvre des actions et des outils partagés. Plus de 70 acteurs ont rejoint ce réseau en 2022 et nombreux sont ceux qui souhaitent le rejoindre en 2023. »

L'accompagnement par les services de l'État et l'ADEME de la rénovation énergétique des bâtiments en 2022, c'est aussi :

- un accompagnement des assujettis au dispositif éco-énergie tertiaire réalisé par la DRIEAT et ses UD et par les DDT : diffusion d'information, réponse aux interrogations sur le dispositif...
- différentes actions visant à accélérer la rénovation énergétique du bâti de l'État : constitution d'un réseau de référents énergie, tenue de 2 comités régionaux
- la poursuite du travail engagé avec les architectes des bâtiments de France pour faciliter la conciliation des enjeux de rénovation énergétique et de préservation du patrimoine culturel.

DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION

De nouvelles assises des énergies renouvelables en Île-de-France

L'ADEME Île-de-France et la DRIEAT ont organisé le 18 octobre 2022 de **nouvelles assises des énergies renouvelables, les premières en présentiel depuis 2019**. Cet événement annuel, instauré en 2010, permet d'échanger sur les **bonnes pratiques** de développement des énergies renouvelables, de partager des **retours d'expérience**, des **outils** et de l'**information**, et de mettre en relation collectivités, aménageurs et professionnels.

L'événement s'est articulé autour de **cinq sessions d'ateliers** permettant d'aborder différentes thématiques : implication des citoyens, enjeux environnementaux, décarbonation des industries, géothermie de surface et développement des réseaux de chaleur.



Crédit : ADEME IDF



Chiffres clés – Les assises des énergies renouvelables en 2022 c'est :

- **141 participants d'horizons divers** : institutionnels (23 %), collectivités et maîtres d'ouvrage publics (21 %), opérateurs énergétiques (16 %), bureaux d'étude (16 %), ALEC et associations (10 %).

Des initiatives régionales et départementales pour accompagner le déploiement de la filière solaire

Malgré un potentiel important, **la filière solaire est encore peu développée en Île-de-France**. En 2022, les opérateurs et services de l'État se sont mobilisés pour :

- **identifier les freins et leviers au développement des installations solaires**, dans le cadre de deux études. L'une d'entre elles, menée par l'ADEME, s'est intéressée au **solaire thermique** et a mené à l'ouverture d'un appel à projets sur la réhabilitation des installations de solaire thermique, alors que la seconde, pilotée par la DRIEAT, s'est focalisée sur la production **photovoltaïque sur bâtiments et ombrières de parking**. Pour ces deux études, des enquêtes et entretiens ont été réalisés auprès des acteurs de terrain, afin de recueillir leur retour d'expérience ;
- **encourager les projets au niveau local**, avec notamment la mise en œuvre d'une **stratégie dédiée au photovoltaïque en Seine-et-Marne**, portant sur **quatre axes** : photovoltaïque au sol, sur toitures, sur ombrières et sur plans d'eau. Dans ce cadre, la DDT 77 est allée à la rencontre de nombreux acteurs (SDIS 77, groupes de la grande distribution,...) et accompagne une étude de l'association Seine-et-Marne Environnement sur le potentiel de plans d'eau susceptibles de recevoir des centrales photovoltaïques flottantes.



Crédit : G. Crossay / Terra

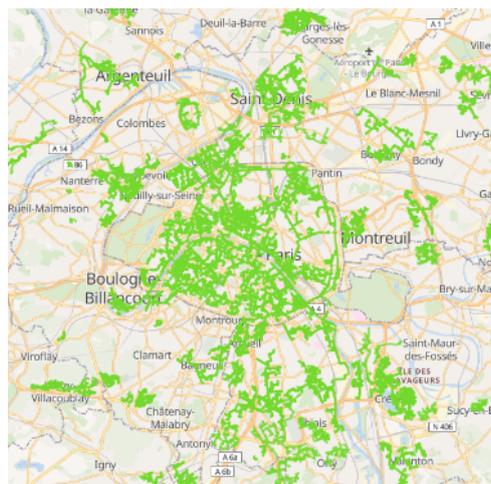


Chiffres clés – Le photovoltaïque en plein essor en Seine-et-Marne c'est :

- **20 projets** de centrales photovoltaïques au sol accompagnés dans le cadre de la Commission de facilitation des projets ENR pilotée par la DDT 77 et l'unité départementale de la DRIEAT depuis 2019.

Une mobilisation renforcée autour des réseaux de chaleur

Face aux tensions sur l'approvisionnement énergétique et sur le prix des énergies, et alors que les effets du changement climatique deviennent de plus en plus manifestes et nous poussent à accélérer la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre, les réseaux de chaleur constituent un atout fort de notre région. **42 % de la chaleur livrée par les réseaux au niveau national l'est en Île-de-France, et le potentiel reste conséquent.** En 2022, l'action de l'État en Île-de-France s'est notamment portée sur **l'accompagnement des collectivités**, avec :



- la mise en place d'**outils pour le déploiement des réseaux de chaleur existants**, via le service [France Chaleur Urbaine](#) porté par la DRIEAT ;
- un **accompagnement technique** avec la participation de l'ADEME à la majorité des COPII et comités de suivi des schémas directeurs et des études de création de réseaux de chaleur, permettant de conseiller les collectivités dans leur prise de décision. L'ADEME apporte également un soutien financier aux projets au titre du Fonds chaleur ;
- des **actions plus locales pour encourager la création de nouveaux réseaux**. En partenariat avec AMORCE, la DDT 78 a ainsi fédéré les élus pour que des études soient menées à l'échelle territoriale pertinente. Grâce à cette action, 3 études couvrant 8 communes ont d'ores-et-déjà été lancées et de nombreuses autres devraient suivre durant le premier trimestre 2023.



Chiffres clés – Les réseaux de chaleur en Île-de-France en 2022 c'est :

- **118 réseaux** alimentés à **53 % par des énergies renouvelables et de récupération**
- **50 M€ d'aides attribuées par l'ADEME en 2022** pour 23 projets d'investissement qui permettront la mise en place de **59 km de réseaux de chaleur supplémentaires** et la production de **511 GWh d'ENR&R** en plus. 21 études relatives aux réseaux de chaleur ont également été financées, 8 d'entre elles portant sur la création de nouveaux réseaux.



Témoignage – François Bréjoux, Maire-adjoint à la Transition écologique et énergétique de Jouy-en-Josas

« Nous avons un projet de réseau de chaleur autour d'un datacenter. La DDT 78 nous a encouragés à lancer une étude sur l'ensemble de la commune et nous a mis en contact avec les personnes adéquates. Nous travaillons aujourd'hui sur un projet qui pourrait permettre de basculer 50 % de la consommation de gaz de la commune vers un réseau de chaleur alimenté majoritairement par des énergies renouvelables et de récupération. »

L'accompagnement par les services de l'État et l'ADEME du développement des énergies renouvelables et de récupération en 2022, c'est aussi :

- une journée de sensibilisation à la géothermie de surface organisée par l'ADEME en lien avec l'Association française des professionnels de la géothermie, qui a rassemblé plus d'une centaine de participants
- la réalisation par la DRIEAT d'une cartographie des zones favorables pour le développement des projets éoliens
- plusieurs événements autour de la méthanisation : webinar organisé par la DRIEAT sur les évolutions réglementaires, participation à la première rencontre francilienne de la méthanisation organisée dans le cadre du cercle Prométha...

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES MOBILITÉS

Différentes actions pour réduire l'impact du trafic routier sur la qualité de l'air

La transition vers une mobilité sobre et à faibles émissions en Île-de-France répond à un double enjeu : la **réduction des émissions de gaz à effet de serre**, mais également **l'amélioration de la qualité de l'air**. Plusieurs actions ont été menées en 2022 pour adresser plus spécifiquement cette seconde problématique :

- la **diffusion d'informations**, avec notamment un webinaire organisé en mars 2022 par la DRIEAT en partenariat avec la Direction générale de l'énergie et du climat, pour faire connaître aux collectivités les aides mises à leur disposition pour favoriser une mobilité plus vertueuse sur leur territoire, ainsi que les dispositifs d'accompagnement pour orienter les entreprises et citoyens vers une mobilité propre ;
- **l'accompagnement de la Métropole du Grand Paris dans la mise en place de sa zone à faibles émissions mobilités (ZFE-m)**. La DRIEAT a ainsi contribué aux travaux relatifs à la définition du système de contrôle et de la surveillance automatique. L'ADEME a aussi participé aux différentes enquêtes et études pilotées par la MGP ;
- le **lancement de la révision du Plan de protection de l'atmosphère (PPA)**. Sur la base du bilan du plan de protection de l'atmosphère adopté en 2018 et des bilans de qualité de l'air établi par Airparif, le préfet de région a décidé de réviser le PPA. Les collectivités en ont été informées par courrier du 25 mars 2022. L'ensemble des services de la DRIEAT et l'ADEME ont été mobilisés pour établir un projet de liste d'actions envisageables et des premières consultations ont été menées. Airparif a engagé les modélisations nécessaires à l'exercice et à l'évaluation des actions envisageables. Par la suite, les collectivités et différentes parties prenantes seront consultées. **L'enjeu est de respecter les valeurs limites de qualité de l'air sur toute la région d'ici à 2030**. Il est prévu de finaliser le projet de PPA révisé pour la fin 2023.



Crédit : A. Bouïssou / Terra



Chiffres clés – L'impact du trafic routier sur la qualité de l'air en Île-de-France c'est :

- **49 % des émissions totales de NOx, 16 % des émissions de particules fines (PM10 et PM2,5)** (données AIRPARIF 2022 sur l'année 2019)

Des schémas directeurs pour coordonner le déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques

La loi d'orientation des mobilités de 2019 a créé un dispositif facultatif : le **schéma directeur des infrastructures de recharge pour véhicules électriques (SDIRVE)**. Ce dispositif donne à la collectivité ou à l'établissement public titulaire de la compétence de création et d'entretien d'IRVE un **rôle de coordinateur du développement de l'offre de recharge ouverte au public sur son territoire**, pour aboutir à une offre coordonnée entre les différents maîtres d'ouvrage, cohérente avec les politiques locales et adaptée à l'évolution des besoins de recharge. Il s'agit ainsi d'une **démarche partenariale**, basée sur une concertation avec l'ensemble des parties prenantes. L'établissement d'un SDIRVE ouvre droit à une réduction du tarif d'utilisation du réseau public d'électricité (TURPE).

En 2022, dans un contexte toujours plus favorable à la mobilité électrique, **les premiers SDIRVE franciliens ont été adoptés**, notamment par le SIGEIF, le SEY dans les Yvelines ou encore le SDESM en Seine-et-Marne. Dans ce département, **les services de l'État (DDT 77) ont participé à l'élaboration du SDIRVE**, en apportant leur contribution lors des différents COTECH.

Témoignage – Pierre Yvroud, président du Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne (SDESM)

« Dès mars 2021, le SDESM s'est lancé dans l'élaboration d'un Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (SDIRVE) afin de préfigurer de nouveaux investissements en matière d'offre de recharge sur le département, conformément aux prescriptions établies par la loi d'orientation des mobilités et de son décret d'application du 10 mai 2021 relatif aux SDIRVE.

Ce SDIRVE, co-réalisé avec un ensemble de partenaires publics et privés (DDT 77, Région Île-de-France, Banque des Territoires, Sigeif, association d'utilisateurs, aménageurs privés, communauté d'agglomération de Marne et Gondoire et Paris Vallée de la Marne, Val d'Europe Agglomération), est aujourd'hui approuvé et engage un nouveau programme de déploiement de bornes de recharge sur la Seine-et-Marne : près de 655 nouvelles bornes sont programmées entre 2023 et 2026, soit l'équivalent de 1200 nouveaux points de charges, venant compléter un parc existant d'environ 1150 points de charges ouverts au public. »

Les services de l'État mobilisés pour accélérer la transition des mobilités dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de 2024



Les JOP 2024 ont l'ambition d'être neutres en carbone et d'**enclencher une dynamique positive et durable en faveur de la transition écologique**. L'un des défis associés est celui de la mobilité, avec **des moyens de transport qui se doivent d'être à la fois performants, accessibles et non polluants**. En 2022, les services de l'État ont été mobilisés sur ce sujet.

Parmi les actions menées, on peut notamment citer le soutien apporté par la DRIEAT, ses unités départementales et les DDT aux collectivités, pour les **accompagner dans la mise en place du réseau cyclable olympique**, qui doit permettre de relier et rendre accessibles à vélo les différents sites. Cet accompagnement vise à s'assurer de la bonne mise en œuvre du réseau, mais aussi à identifier et lever les freins potentiels et à faciliter la mobilisation des dispositifs financiers nationaux pour la réalisation des projets.

Les services de l'État accompagnent également le **verdissement de la flotte fluviale**, notamment celle des bateaux à passagers parisiens. En 2022, un groupe de travail piloté par la DGITM et la préfecture de la région a instauré un suivi de l'avancement concret des projets de transition énergétique des bateaux. La DRIEAT assure ce suivi et joue un **rôle de facilitateur** entre les organisations professionnelles (CPP et E2F) qui sont en charge opérationnellement de l'accompagnement des armateurs qui portent les projets, la DGITM qui pilote l'action et les financeurs publics (Ademe, VNF).



Chiffres clés – L'accélération de la transition énergétique des mobilités dans le cadre des JOP 2024 c'est notamment :

- un réseau de transports en commun renforcé pour acheminer les **200 000 personnes accréditées et 10 millions de visiteurs attendus**
- **418 km de pistes cyclables**, dont 305 km existants fin 2022 sur 7 départements franciliens
- un **objectif de 40 bateaux motorisés en tout-électrique ou hybride-électrique** retenu pour la cérémonie et l'héritage 2024.

L'accompagnement par les services de l'État et l'ADEME de la transition énergétique des mobilités en 2022, c'est aussi :

- la poursuite du travail de mise à jour du schéma directeur des voies réservées, en particulier pour l'ouvrir au covoiturage
- la participation active de l'ADEME et des services de l'État au club Hydrogène francilien, pour accompagner le déploiement de la filière.

ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES

Étape francilienne de la concertation nationale sur le mix énergétique de demain : élus, associations, citoyens, acteurs économiques, réunis pour faire émerger les priorités locales

Afin de faire face à l'urgence climatique, la France s'est fixée pour objectifs d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 et de devenir le premier grand pays industriel à sortir de sa dépendance aux énergies fossiles. De véritables choix de société seront nécessaires pour cela, c'est pourquoi **une grande concertation nationale a été lancée, afin que chacun puisse exprimer son avis et ses recommandations.**

Organisée par la DRIEAT, l'étape francilienne s'est tenue le 20 décembre 2022 à la préfecture de région, en présence de la ministre de la transition énergétique Agnès Pannier-Runacher.

Trois temps ont marqué cette étape :

- une session d'**information** avec des rappels sur les contextes national et régional ainsi que la présentation de différents scénarios prospectifs (RTE, ADEME) ;
- des **ateliers**, au cours desquels les participants ont été amenés à faire émerger des propositions sur deux thèmes : la réduction des consommations énergétiques et la production d'énergie ;
- une phase de **restitution** des ateliers suivie d'une séance de questions-réponses entre la ministre et les participants.



Crédit : Préfecture de la région Ile-de-France

Trois garants de la Commission Nationale du Débat Public étaient présents pour s'assurer du bon déroulement de la concertation.

Témoignage – Agnès Pannier-Runacher, Ministre de la transition énergétique

« Cette concertation est un moment démocratique important. Elle doit permettre à chacun de s'exprimer sur les conditions de réussite et les mesures prioritaires pour réussir notre transition énergétique, c'est-à-dire sortir des énergies fossiles et atteindre la neutralité carbone. Les conclusions de cette concertation seront versées au débat parlementaire, qui se tiendra en 2023, sur la future loi de programmation sur l'énergie et le climat, et alimenteront les choix stratégiques pour notre pays. »

<https://www.ecologie.gouv.fr/mix-energetique-lancement-dune-grande-concertation-nationale>

Lancement de la révision du Schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE), pour fixer un nouveau cadre pour la transition énergétique francilienne

Le SRCAE est un **document de planification stratégique adopté conjointement par l'État et la Région**, qui **structure la dynamique régionale en faveur du climat, de l'air et de l'énergie autour d'orientations et objectifs partagés.**

L'année 2022 aura marqué :

- la **finalisation de l'évaluation du SRCAE** adopté en 2012, évaluation réalisée en lien avec les acteurs du territoire afin de recueillir leurs retours d'expérience et d'identifier les freins à l'atteinte des objectifs fixés sur la période 2012 - 2020 ;
- le **lancement de la révision du document.** Celle-ci permettra de fixer de nouveaux objectifs régionaux aux horizons 2030 et 2050, indispensables aux EPCI pour établir leurs plans climat air

énergie territoriaux (PCAET) et orienter leur action en faveur de la transition énergétique en cohérence avec les priorités régionales. La révision comprendra trois phases : l'élaboration de scénarios prospectifs (réalisée fin 2022), des groupes de travail pour définir des actions de mise en œuvre de ces scénarios, et enfin une phase de concertation publique suite à laquelle le SRCAE sera adopté.

Une année de Particip'Action en Île-de-France : un dispositif unique pour encourager les démarches participatives

Impliquer les citoyens, bénéficiaires et usagers, est un droit, mais aussi un levier important pour co-construire des projets adaptés aux besoins, enrichir des réflexions stratégiques et porter au mieux l'intérêt général.

Dans le cadre du **dispositif Particip'Action** piloté par la DRIEAT en partenariat avec l'Association des Maires d'Île-de-France, la préfecture de région et le Cerema, **dix projets sont accompagnés dans l'élaboration stratégique de leur démarche participative** : 4 portés par des collectivités, 3 par des services de l'Etat, 2 par des associations et 1 par une entreprise. **Plusieurs projets sont en lien avec la transition**

écologique : révision participative d'un plan local d'urbanisme (PLU), mise en place d'un éco-quartier, projet alimentaire territorial, conseil citoyen de la transition écologique...

Unique en France, le dispositif Particip'Action en Île-de-France a fêté son premier anniversaire le 3 octobre 2022, avec un **événement organisé sous l'égide du préfet de région** qui a réuni plus de 100 participants issus de collectivités, services de l'Etat, associations et entreprises pour échanger sur les enjeux de la participation.



© participaction.fr

Témoignage – Marine de Sousa, Responsable service Aménagement du territoire et développement économique à la Communauté de Communes Plaines et Monts de France

« Pour notre projet de plan alimentaire territorial (PAT) nous souhaitions mettre en place une véritable démarche participative. L'objectif pour nous était de construire un projet qui réponde au mieux aux attentes des habitants mais aussi des agriculteurs en les incluant notamment dans le processus d'élaboration du PAT. Concernant les habitants, les faire participer était un véritable défi pour nous, car jusque-là les concertations classiques (ex : PCAET) les mobilisaient peu. En intégrant le dispositif Particip'Action, notre objectif était d'avoir un accompagnement technique et méthodologique sur la participation du public. Obtenir des clés de mobilisation des acteurs.

Particip'Action nous a permis d'avoir un accompagnement régulier sur notre projet et de donner un véritable cadre à nos réflexions sur la participation du public. Nous en tirons un bilan très positif. »

L'accompagnement des territoires par les services de l'État et l'ADEME en 2022, c'est aussi :

- de nombreuses actions réalisées dans le cadre des communautés départementales de la transition énergétique : réunions thématiques, ateliers à destination des chefs de projet PCAET, visites de sites, diffusion de lettres d'actualités mensuelles, ...
- une facilitation de l'accès à la donnée, notamment dans le cadre du ROSE, avec la mise en ligne d'un nouveau tableau de bord régional.

ENJEUX ET PRIORITÉS



2023, un nouveau contexte énergétique

Un contexte de tensions :

- des énergies fossiles de plus en plus chères
- des inquiétudes sur l'approvisionnement énergétique, liées au contexte géopolitique (guerre en Ukraine) et à un parc nucléaire français à un niveau de disponibilité historiquement bas
- des impacts du changement climatique de plus en plus manifestes (records de chaleur, sécheresse, incendies...)

Pour y faire face, des mesures nationales...

- un plan de sobriété énergétique pour réduire de 10 % les consommations d'énergie dès 2024
- un projet de loi d'accélération des énergies renouvelables pour faciliter les projets d'installations d'énergies renouvelables
- un Fonds vert doté de 2 milliards d'euros pour accompagner les collectivités dans leur transition écologique
- plusieurs politiques prioritaires axées sur la transition écologique
- une loi de programmation sur l'énergie et le climat (LPEC) en préparation, avec une adoption prévue à l'été 2023

... déclinées et complétées au niveau régional par :

- un Schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie en révision, co-élaboré par l'État et le Conseil régional
- un Plan de protection de l'atmosphère (PPA) également en révision, pour réduire les émissions de polluants atmosphériques, autre enjeu majeur en Île-de-France
- 177 actions phares pour mettre en œuvre les priorités régionales, à découvrir dans les pages suivantes...

ENJEUX ET PRIORITÉS

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

- L'Île-de-France compte **450 millions de m² de bâtiments** (tertiaire et résidentiel) et 5,8 millions de logements.
- **45 % des consommations énergétiques franciliennes servent à couvrir les besoins en chaleur des bâtiments** (chauffage, eau chaude sanitaire)
- **45 % du parc francilien de résidences principales est énergivore**
- Le rythme de renouvellement du parc bâti est inférieur à 1 % par an.

→ **La rénovation énergétique des bâtiments constitue le principal levier pour réduire les consommations d'énergie franciliennes et les émissions de gaz à effet de serre associées.**

Au-delà de l'impact énergétique, des enjeux économiques sont associés à la rénovation énergétique des bâtiments :

- Maîtrise de la **facture énergétique** pour les ménages, entreprises, collectivités
- Emploi local : le secteur de l'entretien rénovation représente actuellement **56 % de l'activité du bâtiment**, avec près de 19 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel. La fabrication locale de matériaux biosourcés, qui réduisent l'empreinte carbone et peuvent contribuer à l'isolation, est également génératrice d'emplois.

Un objectif ambitieux est porté aux niveaux régional (SRCAE) et national (SNBC) : rénover tous les bâtiments à un niveau BBC d'ici 2050.

Tous les territoires et quasiment tous les bâtiments d'avant 1990 sont concernés (les passoires énergétiques qui représentent 30 % des consommations d'énergie et le reste des bâtiments).

Chaque segment du parc bâti doit donc disposer de dispositifs d'accompagnement adaptés à ses spécificités (France Rénov et MaPrimeRénov' pour les logements, dispositif éco-énergie tertiaire pour les bâtiments tertiaires...).

La rénovation globale de tous les segments du parc bâti est nécessaire pour atteindre les objectifs de réduction des consommations. **Le principal enjeu est l'isolation des murs.**

Les objectifs de rénovation sont réalistes des points de vue financier, économique et opérationnel si l'on procède au fil de l'eau.

La rénovation énergétique doit s'accompagner d'un recours accru aux énergies renouvelables et de récupération dans le secteur du bâtiment.

PRIORITÉS FRANCILIENNES

Agir sur tous les segments du parc bâti

Chaque segment de parc (logement individuel, copropriété, parc social, bureaux, commerce, tertiaire public) a ses spécificités (mode de prise de décision, financement, enjeux techniques).

La rénovation doit concerner tous les bâtiments, quels que soient leur nature, leur usage et leur performance énergétique actuelle.

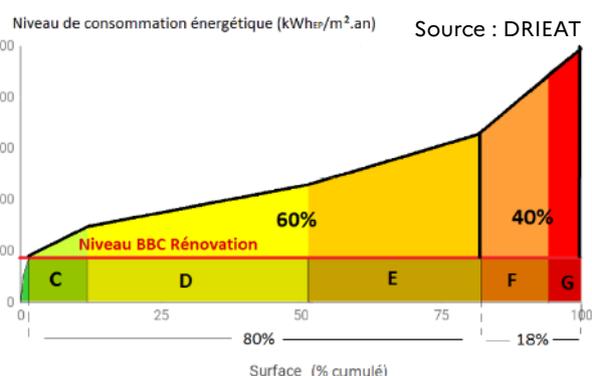
→ **Accompagner la rénovation énergétique de tous les segments du parc bâti via le déploiement d'outils d'accompagnement et de dispositifs financiers adaptés (FranceRénov', MaPrimeRénov', CEE, dispositif éco-énergie tertiaire...)**

→ **Mettre en place une approche plus planifiée pour les bâtiments les plus dégradés et pour les ménages précaires (identifier les ménages et copropriétés concernés, encourager le recours au chèque énergie, traiter le bâti indigne).**

Saisir toutes les opportunités de travaux

Quasiment tous les bâtiments d'avant 1990 sont largement en dessous de la performance souhaitable.

Levier pour la massification : aller chercher les ménages ou entreprises qui ont une opportunité de travaux mais n'envisagent pas de la coupler avec des travaux d'efficacité énergétique ou alors de façon insuffisante pour un réel effet.



→ **Faire de la rénovation énergétique un réflexe à chaque opportunité de travaux : entretien courant, changement de propriétaire, ravalement...**

Cette approche dite de travaux embarqués doit permettre de **minimiser les coûts**.



→ **Aller vers une rénovation globale**

→ **Procéder à l'isolation des murs.**

S'assurer de la qualité et de l'efficacité de la rénovation

- **S'assurer de la qualité de la rénovation à toutes les étapes, notamment lors de la phase travaux**
- **Mobiliser les outils et dispositifs de mesure disponibles**



ENJEUX ET PRIORITÉS

DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUELABLES ET DE RÉCUPÉRATION

Le développement du chauffage urbain alimenté par les énergies renouvelables et de récupération : un levier majeur pour verdir les consommations énergétiques franciliennes

Près de **45 % des consommations énergétiques franciliennes correspondent aux besoins en chaleur des bâtiments** (chauffage et eau chaude sanitaire).

Or les potentiels locaux de chaleur renouvelable et de récupération sont exceptionnels :

- nombreux gisements de **chaleur fatale** (UIOM, sites industriels, data centers) ;
- **géothermie** largement exploitable en Île-de-France ;
- recours possible à la **biomasse** quand la chaleur fatale et la géothermie ne sont pas mobilisables.

De plus, les milieux urbains denses sont propices à l'alimentation des bâtiments par des **réseaux de chaleur**.

En 2021 en Île-de-France, 118 réseaux de chaleur alimentent plus de **1,1 million d'équivalent-logements**. Le **taux d'ENR&R moyen (entrant) est de 53 %** [chaleur fatale (27 %), géothermie (11 %), biomasse (11 %), autres ENR&R (4 %)].

2.5 millions d'équivalent-logements sont encore raccordables.

1 million sur les réseaux existants, 1 million sur des extensions de réseaux, 500 000 sur des réseaux à créer.

L'Île-de-France dispose également d'un potentiel important pour :

- L'alimentation des **besoins en chaleur des maisons individuelles et du petit collectif par des énergies renouvelables** : géothermie superficielle, pompes à chaleur, solaire thermique, bois énergie.

⚠ L'usage du bois énergie individuel contribue fortement à la pollution de l'air (particules fines). Pour limiter cette pollution, il convient de modérer les usages d'agrément et d'appoint et d'utiliser des équipements répondant au label flamme verte 7 étoiles ou équivalent pour l'usage du bois individuel en chauffage principal, en respectant les bonnes pratiques d'utilisation.

- La **méthanisation** : 0,5 GWh produits en 2020 (ISDND inclus) pour un potentiel maximal évalué à 5 TWh, avec des bonnes pratiques à diffuser pour limiter l'impact environnemental, et une acceptabilité à développer.

- La **production d'énergie électrique photovoltaïque et éolienne**, encore largement sous exploitée : 131 GWh ont été produits par le photovoltaïque en 2020 et 266 GWh par l'éolien, couvrant seulement 0,6 % de la consommation régionale d'électricité. Concernant le photovoltaïque le gisement est conséquent mais l'équilibre économique reste complexe. Concernant l'éolien, l'acceptabilité des installations reste à développer. Le gisement est contraint par des problématiques foncières, mais reste conséquent : 5 % du territoire n'est pas concerné par des contraintes réglementaires lourdes.

PRIORITÉS FRANCILIENNES

Réseaux de chaleur alimentés par les EnR&R

Déployer et optimiser les réseaux de chaleur



- multiplier les raccordements des bâtiments aux réseaux de chaleur existant à proximité
- développer les interconnexions de réseaux, l'extension de réseaux ou la création de nouveaux réseaux

Poursuivre le verdissement des réseaux de chaleur en respectant la priorisation régionale ENR'Choix suivante

1 / Chaleur fatale

Incineration des déchets, industrie, data-centers



2 / Géothermie

Potentiel exploitable partout en IDF, à différentes profondeurs



3 / Biomasse

Installations équipées de systèmes de dépollution de qualité



Chaleur renouvelable hors réseaux, gaz renouvelable

Géothermie de surface

- ENR accessible partout (utilisation de pompes à chaleur géothermiques)
- Vigilance sur les enjeux de pollution des nappes et risques naturels
- **Mieux faire connaître le potentiel de cette énergie**



Solaire thermique

- Réhabiliter les installations existantes

Bois énergie individuel et petit collectif



- ENR accessible financièrement mais impact négatif sur la qualité de l'air
- **Sensibiliser les particuliers et petits collectifs afin de privilégier l'usage du bois énergie dans des équipements de qualité et en l'absence d'autres solutions de chauffage décarbonées**

Méthanisation

- Dynamisme de la filière agricole et du secteur gazier
- **Accompagner le développement de la méthanisation francilienne en valorisant les meilleures pratiques et le lien avec les territoires**



Énergies électriques

Photovoltaïque

- Potentiel important non exploité
- Prix en baisse et rendement des capteurs en hausse, innovations nombreuses
- **Accompagner le déploiement du photovoltaïque** notamment sur friches et ombrière en veillant aux enjeux de biodiversité et de patrimoine



Éolien

- Potentiel important non exploité
- **Valoriser ce potentiel en lien avec les territoires concernés**



ENJEUX ET PRIORITÉS

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES MOBILITÉS

L'Île-de-France compte **43 millions de déplacements quotidiens**, dont **35,4 % en voiture ou deux-roues motorisés** (donnée 2018, EGT 2020).

Le secteur des transports est responsable au niveau régional de :

- **31 %** des émissions de **gaz à effet de serre** ;
- **16%** des émissions de **particules fines PM10** ;
- **16 %** des émissions de **particules fines PM2,5** ;
- **49 %** des émissions de **NOX**.

71 nouvelles stations et 200 km de réseaux ferrés supplémentaires sont en cours de création dans le cadre du Grand Paris Express.

Une dynamique forte en faveur du télétravail, des changements de comportement et des mobilités actives et nouvelles s'est enclenchée sous l'effet de la crise sanitaire.

Deux orientations sont clairement identifiées pour réduire durablement l'empreinte du secteur :

- la **réduction et l'optimisation de la circulation routière** (alternatives à l'autosolisme, aménagement du territoire pour limiter les besoins en mobilités,...) ;
- le **basculement vers une mobilité routière à faibles émissions** (véhicules électriques, hydrogène,...).

Les principaux enjeux sont :

- d'accompagner **l'évolution progressive des pratiques et usages** ;
- de développer les **infrastructures et dispositifs adaptés** que ce soit pour le développement des **modes actifs**, pour la pratique des **transports en communs** ou pour **l'intermodalité** ;
- de décloisonner le monde des transports, en particulier en **intégrant pleinement la problématique des transports à l'aménagement du territoire** ;
- **d'accompagner la transition vers des véhicules à faibles émissions** via des mesures incitatives (aide à l'acquisition) et réglementaires (zones à faibles émissions mobilité), et par le développement d'infrastructures (bornes de recharge) ;
- d'intégrer des espaces logistiques en cœur de ville pour **limiter l'impact du transport de marchandises**.

PRIORITÉS FRANCILIENNES

Réduire et optimiser la circulation routière

Développer l'usage des modes actifs (vélo, marche...)

- **Sécuriser et adapter les équipements et les pratiques**, via notamment :
 - la résorption des discontinuités d'aménagements cyclables ;
 - l'aménagement d'espaces de stationnements pour vélos ;
 - une signalisation adaptée.
- **Encourager l'adoption régulière de modes actifs** (vélo, marche...)



Optimiser l'usage du véhicule et des infrastructures

- Accompagner le **changement dans les pratiques de mobilités** (covoiturage, autopartage, télétravail) notamment dans le cadre de plans de mobilité employeur
- **Sensibiliser** les citoyens et les collectivités à l'**impact** du transport routier
- Faciliter l'**intermodalité** (parcs relais en périphérie des villes, offres de transport groupées...), également pour le transport de marchandises
- Créer des **voies dédiées au covoiturage, bus, véhicules à faibles émissions**
- Promouvoir l'**innovation dans la mobilité**



Intégrer pleinement la mobilité dans les problématiques d'aménagement en particulier, dans le cadre du développement du Grand Paris Express

- **Rapprocher** bureaux, logements, activités commerciales et industrielles et endiguer l'étalement urbain, pour **limiter les besoins en mobilités**
- Optimiser le remplissage des camions et utilitaires par un **maillage approprié en entrepôts et espaces logistiques urbains**



Développer les véhicules à faibles émissions et infrastructures associées



- Développer l'utilisation de **véhicules électriques, bioGNV et hydrogène**
 - **Mailler le territoire en infrastructures de recharge et stations**

Réduire l'impact du trafic routier sur la qualité de l'air

- Accompagner la mise en place **des zones à faibles émissions mobilité**
- Intégrer l'**enjeu qualité de l'air dans l'urbanisme** à proximité des grands axes routiers



ENJEUX ET PRIORITÉS

NEUTRALITÉ CARBONE HORS ÉNERGIE

En Île-de-France :

- près de 80 % des sols restent non urbanisés (terres agricoles, forêts), contribuant au stockage du CO₂;
- 590 hectares sont cependant artificialisés chaque année (2017) ;
- le secteur agricole n'est responsable que de 2 % des émissions de gaz à effet de serre (2019).

Au-delà de la réduction des consommations énergétiques et de la décarbonation de la production d'énergie, les principaux enjeux en Île-de-France pour l'atteinte de la neutralité carbone sont de :

- **renforcer les puits de carbone**, en particulier en favorisant le **stockage de carbone par les terres agricoles et forêts** plutôt que le stockage géologique ;
- **promouvoir l'adoption de mécanismes de compensation carbone** ;
- développer des **activités économiques fondées sur les bioressources**, de leur **production** à leur **transformation** et à leur **valorisation** ;
- **encourager l'usage de produits à faible impact carbone**, notamment dans le domaine **alimentaire** et dans le secteur de la **construction** ;
- prendre en compte l'**empreinte carbone totale** et pas uniquement les émissions territoriales ;
- **valoriser les bonnes pratiques**, notamment dans le cadre du label bas carbone.

PRIORITÉS FRANCILIENNES

Déployer des mécanismes fiables et sérieux de compensation carbone

- Renforcer la connaissance des acteurs impliqués et des démarches existantes
- Inciter la mise en place de démarches permettant d'accroître le potentiel de stockage carbone par les sols agricoles et limiter l'artificialisation des sols
- Sensibiliser l'ensemble des acteurs franciliens aux mécanismes de compensation carbone, notamment les collectivités et acteurs économiques
- Soutenir les programmes de recherche, études de faisabilité et expérimentations

Aller vers une économie décarbonée

- Développer la bioéconomie en déclinant au niveau régional la stratégie nationale
- Encourager l'usage des produits bas carbone, notamment dans les domaines de l'alimentation et de la construction



ENJEUX ET PRIORITÉS

ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES

Accroître la lisibilité des priorités et de l'action de l'État

L'ensemble des services de l'État sont amenés à émettre des **avis sur différents documents qui concourent à la mise en œuvre de la transition énergétique** : PCAET, documents d'urbanisme, évaluation environnementale, projets... Ces avis se doivent d'être **cohérents** : il est donc indispensable que chaque service s'approprie les priorités de l'État en matière de transition énergétique pour l'Île-de-France. L'enjeu porte également sur la **connaissance de ces priorités par les collectivités et les porteurs de projets**, afin qu'elles soient pleinement intégrées dans leurs plans, programmes ou projets.

Être à l'écoute des territoires

Afin d'avoir une connaissance accrue des spécificités des territoires et d'améliorer leur prise en compte, **la remontée d'informations depuis les territoires vers les services de l'État et l'ADEME est primordiale**. Elle permet en outre de pouvoir valoriser les actions menées localement. C'est notamment via les **communautés départementales de la transition énergétique (CDTE)**, dont l'État est l'un des pilotes, que peuvent être recensés les besoins des collectivités, identifiés les freins à la transition énergétique, et partagés les retours d'expérience sur les actions mises en œuvre.

Apporter un appui technique, réglementaire et financier aux collectivités

L'État s'engage à **accompagner les collectivités pour élaborer, mettre en œuvre et évaluer leurs plans climat air énergie territoriaux (PCAET), et mener des actions en faveur de la transition énergétique et de l'amélioration de la qualité de l'air**. Cet accompagnement passe par l'animation de réseaux, l'organisation de colloques ou encore par la mise à disposition de données. Il consiste également à faire connaître les **nombreux dispositifs d'aides financières en place, afin de faciliter leur mobilisation**.

PRIORITÉS FRANCILIENNES

Mobiliser les territoires

Mettre en relation les acteurs de la transition énergétique du territoire



- À l'échelle départementale, via les communautés départementales de la transition énergétique (CDTE)
- Sur certains thèmes, et tant que de besoin (rénovation énergétique, réseaux de chaleur, qualité de l'air...)
- Pour faire émerger des projets de territoire et aboutir à une contractualisation

Accompagner la montée en compétences des collectivités sur les sujets de la transition écologique pour faciliter le passage à l'action

Favoriser la prise en compte des enjeux régionaux, en tenant compte des spécificités du territoire

- Faire connaître la présente feuille de route
- Intégrer les priorités définies par la feuille de route dans les avis de l'État

Valoriser les retours d'expérience des acteurs locaux sur les actions menées en faveur de la transition énergétique

Valoriser les données de la transition énergétique

Faciliter l'accès aux données énergétiques pour les acteurs franciliens

- Suivre et diffuser des indicateurs régionaux de la transition énergétique, en lien avec le ROSE
- Favoriser l'accès aux données énergétiques locales et leur utilisation notamment dans l'élaboration des PCAET et autres projets de transition énergétique
- Renforcer l'observation statistique sur certains indicateurs, en lien avec les acteurs concernés et en favorisant les remontées locales d'information



Faciliter l'accès aux financements

Rendre plus lisible l'offre de financements



Diffuser de façon proactive les appels à projets en cours aux acteurs concernés (collectivités, associations, entreprises)

ACTIONS PHARES 2023



 Les politiques prioritaires du Gouvernement concernées sont indiquées au début des fiches.

 Un pictogramme nuage identifie les actions en faveur de la qualité de l'air.

ACTION PHARE TRANSVERSALE

Déploiement du Fonds vert

Pilotes : préfecture de région, préfectures de département, avec l'appui de l'ensemble des services de l'État

Accompagner les projets de transition écologique des collectivités notamment sur les deux axes suivants du Fonds vert :



Le renforcement de la performance environnementale dans les territoires



L'amélioration du cadre de vie

Contractualiser des projets sur 2023

<https://www.ecologie.gouv.fr/fonds-vert>

ACTIONS PHARES 2023

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS



Politique prioritaire du Gouvernement :

- « En finir avec les passoires thermiques et renforcer la performance énergétique des bâtiments »

Agir sur tous les segments du parc bâti	
Actions 2023	Pilotes
Logements privés	
Accompagner la mise en place du dispositif Mon Accompagnateur Renov' en Île-de-France , expliciter et communiquer sur le décret et l'arrêté.	DRIHL ANAH
Assurer le déploiement des aides financières MaPrimeRénov', MaPrimeRénov'Sérénité et MaPrimeRénov'Copropriété , en réalisant des actions de communication auprès des opérateurs, des collectivités, des syndicats, des ménages et des professionnels (salons, courriers, presse, ...).	DRIHL
Mettre en œuvre le nouveau service public de la rénovation de l'habitat France Renov' au niveau régional , notamment en associant et en informant les collectivités en tant que co-financeurs, et en les accompagnant dans la mise en œuvre de nouvelles ambitions en matière de conseil et d'accompagnement pour la rénovation énergétique.	DRIHL ADEME ANAH
Logements sociaux	
Soutenir financièrement la rénovation énergétique des logements sociaux au travers des subventions dédiées dont les enveloppes proviennent du Fonds national des aides à la pierre (FNAP) et de la possibilité de majorer les loyers sur des niveaux de performance à atteindre dans la grille des marges locales révisées début 2022.	DRIHL
Inscrire dans les conventions d'utilité sociale (CUS) signées en 2023 des objectifs de rénovation énergétique du parc social compatibles avec les objectifs régionaux du SRCAE , en particulier s'assurer que les bailleurs prennent l'engagement d'éradiquer d'ici 2024 les logements des classes F et G.	DRIHL

<p>Animer le club régional et interdépartemental ANRU, pour assurer les mises en œuvre et le développement d’actions innovantes (ANRU+) et de projets plus résilients.</p>	<p>DRIHL</p>
<p>Tertiaire public</p>	
<p>Accompagner la mise en place du dispositif éco-énergie tertiaire : poursuivre la communication au fil des nouveaux arrêtés ou nouvelles fonctionnalités d’OPERAT. Exploiter les bases de données OPERAT et du CEREMA pour structurer des actions de sensibilisation spécifiques.</p>	<p>DRIEAT DDT</p>
<p>Accélérer la rénovation des bâtiments de l’État, via la feuille de route transition énergétique des bâtiments de l’État :</p> <p>Faire vivre l’organisation en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - renforcer et animer un réseau de référents énergie / têtes de réseau des gestionnaires des bâtiments de l’État - inaliser le déploiement de l’outil de suivi des fluides interministériel (OSFi) à grande échelle - finaliser la fiabilisation des données nécessaires à la mise en place d’OPERAT pour le parc État <p>Poursuivre la mise en œuvre de la feuille de route :</p> <ul style="list-style-type: none"> - assurer le suivi de la mise en œuvre de la stratégie énergétique et environnementale inscrite dans le SDIR 2023-2027 - consolider la stratégie d’intervention en trois volets : travaux embarqués, travaux à faible investissement (plan LED, plan chaudières fioul, régulation...), travaux lourds (cités administratives, projet Miollis...) ; <p>Sur le parc DRIEAT :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mettre en œuvre les projets retenus dans le cadre du plan de relance sur le périmètre DRIEAT (Miollis) ; - poursuivre des projets de travaux de rénovation lourde (projet Miollis, UDEAT 94 Créteil). 	<p>DRIEAT Préfecture de région MRPIE</p>
<p>Accompagner les collectivités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - conventionnement de l’ADEME avec des collectivités, ALEC ou syndicats d’énergie pour soutenir financièrement des Conseillers en énergie partagés (CEP) qui accompagnent les collectivités de moins de 10 000 habitants et animation du réseau - lancement de l’expérimentation « opération groupée » de SDIE (Schéma Directeur Immobilier Énergétique) avec une clôture le 10 mars 2023 pour le recrutement de 20 collectivités, pour un accompagnement sur une durée de 4 ans - accompagnement financier pour des Contrats de performances Énergétiques (CPE). 	<p>ADEME</p>

Tertiaire privé	
<p>Accompagner la mise en place du dispositif éco-énergie tertiaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - poursuivre la communication au fil des nouveaux arrêtés ou nouvelles fonctionnalités d'OPERAT - exploiter les bases de données OPERAT et du CEREMA pour structurer des actions de sensibilisation spécifiques (notamment concernant le petit tertiaire privé avec la Ville de Paris et l'Agence Parisienne du Climat). 	<p>DRIEAT DDT</p>

Saisir toutes les opportunités de travaux	
<p>Actions 2023</p>	<p>Pilotes</p>
<p>Promouvoir la réalisation de travaux embarqués via la diffusion de la synthèse de l'étude réalisée en lien avec l'Agence Parisienne du Climat et la Ville de Paris et du flyer associé, pour faire de la rénovation énergétique un réflexe à chaque opportunité de travaux.</p>	<p>DRIEAT</p>

S'assurer de la qualité et de l'efficacité de la rénovation	
<p>Actions 2023</p>	<p>Pilotes</p>
<p>Soutenir le centre de ressource régional Ekopolis (diffusion de bonnes pratiques, retours d'expériences) et la démarche Bâtiments durables franciliens (BDF)</p> <p>Définir un programme d'actions pour accélérer la rénovation énergétique et réunir des financeurs dans une convention multipartite.</p>	<p>DRIEAT DRIHL ADEME</p>
<p>Animer le réseau des professionnels du bâtiment (action récurrente structurante) en réunissant régulièrement le « Groupe Qualité » pour du partage d'information avec les organisations professionnelles liées au bâtiment.</p> <p>Structurer les outils d'animation sous la bannière « bâtiment francilien » regroupant également les « rencontres techniques du bâtiment francilien » et les « chiffres du bâtiment francilien »</p>	<p>DRIEAT DRIHL</p>
<p><u>Sous réserve de validation interne DRIHL</u> : Réaliser une étude sur la qualité des rénovations ayant bénéficié d'une aide Anah (notamment MaPrimeRénov').</p> <p>Cette étude permettrait d'objectiver la qualité des travaux réalisés, la performance atteinte, d'évaluer les choix techniques (recours au biosourcé, aux équipements performants, etc.), de mesurer le niveau d'anticipation des travaux suivants. In fine, l'objectif serait de pouvoir ajuster la communication autour des aides Anah, et servir aux espaces France Rénov' dans leur mission d'accompagnement des ménages.</p>	<p>DRIHL</p>

Actions transversales	
Actions 2023	Pilotes
Mener à bien le concours à destination des étudiants en architecture sur la rénovation énergétique , organisé avec la DRAC et en partenariat avec les écoles d'architecture franciliennes, avec une remise des prix à l'occasion des Journées Nationales de l'Architecture en octobre 2023.	DRIEAT DRAC
Poursuivre le travail engagé avec les Architectes des bâtiments de France (ABF) pour la réalisation de livrables partagés sur la rénovation énergétique et les enjeux de protection du patrimoine bâti : - diffusion d'information dans les réunions d'ABF d'Île-de-France sur des sujets de rénovation. - organisation de visites de terrain avec les ABF (éventuellement en lien avec les réunions d'information).	DRIEAT DRAC
Diffuser la deuxième phase de l'étude sur les enjeux énergétiques de la restructuration du parc marchand de bureaux et la valoriser.	DRIEAT ORIE

Actions départementales	
Actions 2023	Pilotes
Seine-et-Marne (77)	
Bâti public : accompagner les EPCI dans leur stratégie patrimoniale : dispositifs éco-énergie tertiaire & PrioRéno, Fonds vert.	DDT 77
Mettre en œuvre une démarche « bâtiment exemplaire » DDT 77.	DDT 77
Yvelines (78)	
Poursuivre l' accompagnement des collectivités territoriales dans la rénovation énergétique de leurs bâtiments publics , en lien avec l'ALEC et Énergies Solidaires (décret éco-énergie tertiaire, compréhension des dispositifs existants, aide à la priorisation, création d'un réseau, diffusion des outils de détection des passoires énergétiques...). Des réunions trimestrielles sont organisées avec les Espaces France Renov', et le Conseil départemental des Yvelines, afin d'assurer une cohérence du portage de cette politique sur le terrain.	DDT 78
Élaborer une feuille de route « sobriété et efficacité énergétique » , afin de prioriser les actions de la DDT sur cette politique publique, en complément des acteurs présents : Conseil départemental des Yvelines, ALEC, Énergies solidaires...	DDT 78
Organiser un séminaire Énergie à destination des élus, sur la sobriété et	DDT 78

l'efficacité énergétique	CYTé
Essonne (91)	
Sensibiliser les acteurs essonniers à la rénovation énergétique par l'organisation d'un événement.	DDT 91 CDTE 91
Poursuivre les travaux de cartographie des acteurs de la rénovation énergétique et produire un schéma du parcours de l'utilisateur.	DDT 91
Organiser une visite d'une opération exemplaire dans le cadre de la CDTE, en lien avec le CAUE 91.	DDT 91 CDTE 91
Hauts-de-Seine (92)	
Bâti public : accompagner les EPT dans la rénovation de leurs bâtiments.	UDEAT 92
Val-de-Marne (94)	
Informersur les dispositifs d'aides de l'État et organiser des réunions en présentiel et webinaires, par exemple une conférence pour faire un bilan du dispositif éco-énergie tertiaire.	UDEAT 94
Mettre en place une démarche d'aller vers les collectivités afin d'identifier sur le terrain les points de blocage et les besoins en matière d'outils et d'accompagnement	UDEAT 94
Val-d'Oise (95)	
Poursuivre le travail en réseau de partenaires pour aider les collectivités à devenir exemplaires (DRIHL, ADEME, Banque des territoires, SOLIHA, ADIL, PNR, CAUE...), en lien avec les CRTE et le Fonds vert notamment.	DDT 95 DRIHL ADEME
Organiser un forum sur la rénovation énergétique des bâtiments publics (Conseil en énergie partagé) à destination des élus et techniciens des collectivités territoriales dans le cadre de l'animation de la CDTE et des CRTE (Fonds vert) – en lien avec la DRIEAT.	DDT 95
Interroger les collectivités soumises au décret tertiaire et obligées à compléter OPERAT pour faire remonter les difficultés rencontrées à la DRIEAT. Organiser un webinaire sur le dispositif en collaboration avec la DRIEAT et la DHUP, ...	DDT 95

ACTIONS PHARES 2023

DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENEUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION



Politiques prioritaires du Gouvernement :

- « Devenir la première grande économie décarbonée grâce à de nouvelles sources d'énergie propre »
- « Devenir la première grande économie décarbonée en mobilisant la finance et l'industrie »

Réseaux de chaleur alimentés par des énergies renouvelables et de récupération	
Actions 2023	Pilotes
Réseaux de chaleur	
<p>Développer le service numérique France chaleur urbaine afin d'accélérer le raccordement des bâtiments aux réseaux de chaleur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - renforcer la communication, la prospection et les partenariats (ALEC, gestionnaires de réseaux, collectivités, syndicats d'énergie,...) - enrichir le contenu du site : information sur le prix de la chaleur par réseau, nouvelles fonctionnalités pour répondre aux besoins des utilisateurs - mettre à jour en continu les tracés des réseaux et potentiels de raccordement. 	<p>DRIEAT ADEME</p>
<p>Diffuser les cahiers des charges établis par ADEME et AMORCE sur les réseaux de chaleur à destination des maîtres d'ouvrage.</p>	<p>ADEME DRIEAT DDT</p>
<p>Encourager la réalisation de schémas directeurs et leur mise en œuvre :</p> <p>Mettre en avant l'accompagnement financier renforcé proposé par l'ADEME : jusqu'à 90% de taux de subvention dans le cadre de l'appel à projets « Une ville un réseau » lancé par l'ADEME nationale, sinon jusqu'à 70 % de taux de subvention au lieu des 50 % qui étaient appliqués jusqu'au 31 décembre 2020.</p>	<p>ADEME DRIEAT</p>
<p>Encourager la création de réseaux de chaleur pour les collectivités n'en disposant pas :</p>	<p>ADEME DRIEAT</p>

- suivre la campagne de conviction des collectivités pilotée par Amorce ; - accompagner la réalisation d'études de création de réseaux par les collectivités (accompagnement technique et financier ADEME).	DDT
Accompagner les 8 réseaux de chaleur à redynamiser identifiés suite au GT Wargon , en lien avec l'ADEME nationale.	ADEME DRIEAT
Chaleur fatale	
Définir et mettre en œuvre une stratégie pour accompagner les prospects industriels identifiés comme ayant une ressource de chaleur fatale , en coordination avec l'activité décarbonation de l'industrie (sur la base des résultats de l'étude chaleur fatale).	ADEME
Géothermie	
Diffuser largement le cahier des charges pour les études préalables de géothermie profonde établi par l'AFPG (et le BRGM) et communiquer sur l'évolution du fonds de garantie SAF.	ADEME
Biomasse	
Élaborer un plan d'action sur la base des résultats des entretiens avec les fabricants et exploitants de chaufferies biomasse (notamment pour les chaufferies biomasses dont la puissance est < 1 MW, sur les meilleures technologies existantes en matière d'émission de particules fines et de NOx pour les équipements neufs ou existants). <i>En lien avec FIBOIS, qui mènera les entretiens dans le cadre de son programme d'action 2023.</i>	ADEME
Renforcer le rôle de la cellule biomasse Île-de-France pour améliorer le suivi de la consommation de biomasse provenant d'Île-de-France.	ADEME DRIAAF DRIEAT

Chaleur renouvelable hors réseaux et gaz renouvelable

Actions 2023	Pilotes
Géothermie de surface	
Organiser une rencontre « découverte de la géothermie de surface » avec les élus franciliens en partenariat avec la Région.	ADEME
Assurer la formation des conseillers France Rénov' par l'animateur régional	ADEME
Renouveler la formation « Réaliser une note d'opportunité » pour les	ADEME

animateurs ENR&R dont les Conseillers en énergie partagés.	
Solaire thermique	
Établir un plan d'actions sur le solaire thermique pour redynamiser la filière en Île-de-France.	ADEME DRIEAT
Poursuivre l'appel à projets relatif la réhabilitation des installations de solaire thermique en Île-de-France.	ADEME
Bois énergie individuel et petit collectif	
Adopter, dans le cadre de la révision du Plan de Protection de l'Atmosphère, un plan d'action régional pour réduire de 50 % (sur la période 2020-2030) les émissions de particules fines (PM2,5) du chauffage au bois.	DRIEAT ADEME DRIAAF
Mener des actions de sensibilisation aux meilleures pratiques en matière de bois bûche et d'utilisation d'équipements individuels de chauffage au bois, notamment dans le cadre du programme d'action 2023 de FIBOIS.	DRIAAF ADEME
Lancer une campagne de communication sur l'accompagnement financier au renouvellement des chauffages (bois/fioul) : posts sur les réseaux sociaux, flyers, vidéos, bannières à destination des collectivités/ALEC. Objectif : dynamiser les dépôts de demande d'aide pour le Fonds Air Bois / Renouvellement des chauffages relancé en avril 2022.	ADEME
Méthanisation	
Valoriser les résultats de l'étude sur la performance environnementale et agronomique du modèle francilien de méthanisation - diffuser les livrables, y compris lors d'un événement régional dans le cadre de Prométha.	DRIAAF DRIEAT ADEME
Accompagner les projets de méthanisation : amélioration continue du cahier des charges des appels à projets en capitalisant sur les bonnes pratiques, animation du cercle d'acteurs dans le cadre de Prométha, diffusion des données, expertise.	DRIAAF DRIEAT ADEME



Énergies électriques	
Actions 2023	
Valoriser l'étude sur le développement d'installations de production d'électricité photovoltaïque sur les bâtiments et ombrières de parkings en Île-de-France (diffusion, mise en œuvre des recommandations).	DRIEAT
Accompagner la mise en place d'un réseau régional de conseillers (réseau	ADEME

<p>Les Générateurs) à destination des collectivités de l'échelon communal pour le développement de projets éoliens et photovoltaïques (démarche portée par la DGEC) – instruire la candidature francilienne et suivre du réseau.</p>	<p>DRIEAT</p>
<p>Publier une cartographie régionale des zones favorables pour le développement de projets éoliens, après harmonisation nationale.</p>	<p>DRIEAT</p>

<p>Actions transversales</p>	
<p>Actions 2023</p>	<p>Pilotes</p>
<p>Mettre en place le comité régional de l'énergie d'Île-de-France, en charge notamment de proposer des objectifs régionaux de développement des énergies renouvelables et de récupération pour la chaleur et le froid, l'électricité et le gaz de la région.</p> <p><i>En lien avec le Conseil régional (comité co-présidé par le préfet de région et la présidente du Conseil régional).</i></p>	<p>DRIEAT</p>
<p>Organiser de nouvelles assises des énergies renouvelables et des réseaux en Île-de-France.</p>	<p>ADEME DRIEAT</p>
<p>Actualiser la démarche ENR choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - étudier la possibilité d'intégration du froid - améliorer la lisibilité des messages et repositionner le solaire thermique, en partageant avec le Conseil régional, puis en faire la promotion. 	<p>ADEME DRIEAT</p>
<p>Promouvoir le dispositif des contrats chaleur renouvelable (CCR) auprès de l'ensemble des syndicats d'énergie de grande couronne (SMOYS, SEY78, SMDEGTVO), continuer les discussions avec les collectivités ayant présenté un intérêt en 2022 et suivre les études de préfiguration en cours.</p>	<p>ADEME</p>
<p>Promouvoir l'offre ADEME auprès des territoires engagés dans un Contrat d'objectif territorial (COT) en déficit d'ENR par le biais d'échanges dédiés ADEME / COT / Territoires engagés.</p>	<p>ADEME</p>
<p>Encourager les démarches de financement participatif des projets de développement d'ENR&R en mobilisant Énergie Partagée Île-de-France et en faisant la promotion des projets à gouvernance locale dans le cadre des appels à projets, notamment avec le développement des projets de chaleur renouvelable et de biogaz.</p>	<p>ADEME</p>
<p>Réunir un groupe de travail pour progresser sur l'enjeu d'acceptabilité des projets ENR&R et valoriser ses conclusions/recommandations dans le cadre du dispositif Particip'action.</p>	<p>DRIEAT</p>

Poursuivre la promotion des appels à projets concernant la décarbonation l'industrie francilienne	ADEME DRIEAT DRIETS
Accompagner et faire de la prospection auprès des porteurs de projets industriels, partenariats institutionnels et acteurs de l'industrie pour débloquer des investissements.	ADEME

Actions départementales	
Actions 2023	Pilotes
Seine-et-Marne (77)	
Lancer un travail de cartographie des zones d'accélération des projets ENR , en lien avec les collectivités dans le cadre de l'accompagnement des territoires.	DDT 77
Poursuivre l'accompagnement des projets présentés en Commission de facilitation des projets ENR , pilotée par la DDT 77 et l'UD 77-DRIEAT.	DDT 77
Poursuivre la stratégie de développement du solaire photovoltaïque en Seine-et-Marne : sensibilisation de la filière logistique aux enjeux de la transition énergétique.	DDT 77
Finaliser l'étude sur les zones favorables à l'installation de panneaux photovoltaïques sur plans d'eau pilotée par Seine-et-Marne Environnement.	DDT 77
Yvelines (78)	
Accompagner les projets de réseaux de chaleur (toutes les communes ayant la compétence ont déjà été sensibilisées) avec comme objectif : - 2 petites communes (moins de 20 GWh) avec une étude lancée ; - 75 % des communes dont le potentiel est supérieur à 20 GWh (total au niveau du réseau pertinent) ayant lancé leurs études (hors GPSeO) (par rapport aux communes non équipées en 2021).	DDT 78
Encourager le développement du solaire : - toitures et parking du secteur privé : identifier un moyen de communication sur les 28 zones d'activité prioritaire (définies selon la carte de potentiel de la Région Île-de-France) afin de s'assurer que les entreprises soient sensibilisées. - toitures et parking du secteur public : sensibiliser les communes - action à	DDT 78

évaluer selon l'évolution du contexte	
Accompagner le développement de la méthanisation : (a) sensibiliser en interne pour fluidifier le traitement des dossiers, (b) accompagner le travail effectué par GRDF, (c) accompagner les porteurs de projets, et produire une plaquette pour faciliter le déploiement des projets.	DDT 78
Essonne (91)	
Valoriser les travaux réalisés dans le cadre du groupe de travail énergie départemental (GT3) portant sur la définition d'une stratégie de conduite de projets (UD-DRIEAT & DDT chefs de file).	DDT 91 UDEAT 91
Accompagner le futur schéma directeur des énergies renouvelables du Conseil départemental en vue de permettre son appropriation par les acteurs territoriaux (population, associations, collectivités territoriales).	DDT 91
Hauts-de-Seine (92)	
Sensibiliser et encourager le raccordement des projets aux réseaux de chaleur urbains (mention dans le cadre des avis, réunion de sensibilisation, newsletter pour faire connaître les réseaux existants et les procédures de raccordement).	UDEAT 92
Sensibiliser et encourager le recours à la géothermie (faire connaître les ressources et procédures, coordonner les acteurs).	UDEAT 92
Accompagner le projet de méthaniseur de Gennevilliers	UDEAT 92
Accompagner le projet de démonstrateur écologique de Vallée Sud – Grand Paris.	UDEAT 92
Val-de-Marne (94)	
Organiser un événement sur le développement des énergies renouvelables avec un focus sur la géothermie et France Chaleur Urbaine (avec un retex).	UDEAT 94
Val-d'Oise (95)	
Poursuivre le travail de la cellule départementale ENR et l'instruction des projets énergétiques qui relèvent de la compétence de l'État.	DDT 95
Faire émerger un ou deux projets d'énergies renouvelables (centrales solaires, méthaniseurs sur terrains artificialisés,...) dans le département.	DDT 95
Compléter au fil de l'eau la cartographie des installations d'énergies renouvelables dans les communes/EPCI du Val d'Oise, des potentiels énergétiques, des principales sources d'ENR&R. Objectif : aider les territoires à identifier leur potentiel et mieux cerner les priorités d'actions.	DDT 95 DRIEAT ADEME

ACTIONS PHARES 2023

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES MOBILITÉS



Politiques prioritaires du Gouvernement :

- « Devenir la première grande économie décarbonée avec des transports propres »
- « Réussir les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 »

Réduire et optimiser la circulation routière

Actions 2023

Pilotes

Développer l'usage des modes actifs (vélo, marche...)

Accompagner la déclinaison du Fonds national « mobilité actives – aménagements cyclables » à l'échelle régionale si un nouvel appel à projets est lancé par l'administration centrale du MTECT :

- communiquer activement sur l'appel à projets auprès des collectivités
- accompagner les porteurs de projet dans l'élaboration de leur dossier, en lien avec les unités départementales de la DRIEAT et les directions départementales des territoires

Le Fonds cible les discontinuités d'itinéraires et la création d'itinéraires sécurisés, notamment pour pérenniser une piste cyclable de transition.

**DRIEAT
UDEAT
DDT**

Faire émerger des projets finançables par le Fonds vert.

**DRIEAT
UDEAT
DDT**

Accompagner les lauréats franciliens AVELO2 / AVELO2-2

Développer le vélo dans les territoires peu denses en s'appuyant sur le tissu associatif.

ADEME

Encourager les lauréats franciliens à l'appel à projets Marche (expérimentation).

ADEME

<p>Accroître la mobilisation de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) pour la mise en place de services de transport de proximité durables, via une meilleure communication auprès des collectivités (envoi de mails d'information et organisation de réunions à destination des collectivités), notamment pour encourager la mobilisation de la DSIL pour les petits projets cyclables ne pouvant pas prétendre au Fonds mobilités actives.</p>	<p>DRIEAT Préfecture de région Préfectures de département</p>
<p>Animer le réseau vélo regroupant les principaux acteurs de la mobilité travaillant sur le vélo :</p> <ul style="list-style-type: none"> - organiser des événements autour du vélo à destination des collectivités territoriales et des services de l'État - réaliser une cartographie des acteurs franciliens - recenser/présenter les outils à disposition des collectivités pour mettre en œuvre leur politique cyclable (stationnement, infrastructures, services, ...). 	<p>DRIEAT Préfecture de région</p>
<p>Animer une communauté des territoires cyclables franciliens</p> <p>Lancement d'un marché pour sélectionner une structure chargée de l'animation (retours d'expérience des collectivités, lauréats ADEME ou non ; organisation de temps de partage ; rencontres...).</p>	<p>ADEME</p>
<p>Appuyer le réseau REPAR (ateliers de réparation, promotion de la pratique du vélo notamment auprès du public étudiant).</p>	<p>ADEME</p>
<p>Accompagner le déploiement de stationnements sécurisés pour les vélos en gare : veiller à la bonne réalisation des stationnements prévus sur 85 gares franciliennes avant le 1^{er} janvier 2024 (soit la réalisation de 43 221 places de stationnements vélos sécurisés).</p>	<p>DRIEAT</p>
<p>Optimiser l'usage du véhicule et des infrastructures Structurer un réseau des mobilités durables</p>	
<p>Participer à la cellule régionale d'appui à la mobilité en Île-de-France (pour les territoires peu denses) pilotée par le CEREMA, contribuer à sa structuration, promouvoir la cellule auprès des acteurs franciliens</p> <p>La cellule régionale d'appui à la mobilité en Île-de-France est en charge :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'animer l'écosystème local de la mobilité innovante(territoires et porteurs de solutions) ; - d'aider les projets des territoires par des conseils amont ; - de permettre le partage des données et le retour d'expériences. <p>La cellule prévoit d'organiser des événements autour de la mobilité dans les territoires peu denses et d'accompagner les acteurs du territoire par du conseil et de l'expertise sur leurs projets.</p>	<p>DRIEAT ADEME Cerema Caisse des dépôts</p>
<p>Encourager la pratique du covoiturage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - poursuivre la mise en œuvre de voies réservées - adoption d'un nouveau schéma directeur (DIRIF) 	<p>DRIEAT ADEME</p>

<ul style="list-style-type: none"> - intégrer le covoiturage dans MODUS (modèle régional de déplacements) - implication de l'ADEME dans le cadre du Fonds Vert / plan covoiturage. 	
<p>Promouvoir les actions du Programme « Engagements Volontaires pour l'Environnement » - EVE / dispositif Objectif CO2</p> <p>Accompagner les entreprises de transport de marchandises et de voyageurs et les grossistes à la réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 3 ans, via une charte d'engagement volontaire (dispositif Objectif CO2)</p> <p>Mettre à disposition des outils de mesure, une méthodologie éprouvée et un accompagnement technique personnalisé par un chargé de mission régional Eco CO2. La DRIEAT et l'ADEME s'assurent de la mise en œuvre de la Charte et pilotent la démarche.</p> <p>Promouvoir le dispositif « Tremplin air » auprès des entreprises engagées dans le Programme EVE (aide financière au renouvellement des véhicules utilitaires légers par véhicules utilitaires légers électriques).</p>	<p>DRIEAT ADEME</p>
<p>Intégrer pleinement la mobilité dans les problématiques d'aménagement</p>	
<p>Mobiliser le foncier de l'État pour le développement d'activités logistiques .</p>	<p>DRIEAT</p>



<p>Développer les véhicules à faibles émissions et infrastructures associées</p>	
<p>Actions 2023</p>	<p>Pilotes</p>
<p>Élaborer et diffuser un guide de bonnes pratiques sur les SDIRVE et communiquer sur les aides.</p>	<p>DRIEAT</p>
<p>Promouvoir les actions de formation du programme Advenir pour le développement de l'électromobilité.</p>	<p>DRIEAT ADEME</p>
<p>Accompagner l'émergence de la filière de retrofit électrique (conversion d'un véhicule thermique à un véhicule électrique).</p>	<p>ADEME</p>
<p>Structurer et faire émerger les projets de la filière hydrogène mobilité via la promotion des appels à projets France 2030 et la rencontre des acteurs de la filière.</p>	<p>ADEME</p>
<p>Participer activement au club hydrogène piloté par l'Institut Paris Region (GT production et mobilités).</p>	<p>ADEME DRIEAT</p>



Réduire l'impact du trafic routier sur la qualité de l'air	
Actions 2023	Pilotes
<p>Suivre et accompagner le déploiement des zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m) franciliennes.</p> <p>Participer au projet nudge d'AIRLAB pour encourager les changements de comportement des salariés des entreprises.</p>	<p>DRIEAT, DIRIF, préfectures de département, ADEME</p>
<p>Promouvoir le dispositif d'aide financière ADEME à l'acquisition de véhicules propres pour les TPE et PME de la ZFE, complémentaire aux aides existantes nationales ou régionales (tremplin air).</p>	<p>ADEME</p>
<p>Augmenter la programmation des contrôles du dispositif anti-pollution des poids lourds sur route et en entreprise en élaborant une méthodologie de détection des fraudes.</p>	<p>DRIEAT</p>



Actions transversales	
Actions 2023	Pilotes
<p>Suivre les opportunités et accompagner les projets en lien avec les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) 2024 :</p> <p>Mise en œuvre des JOP cyclables :</p> <ul style="list-style-type: none"> - assurer l'accessibilité des sites olympiques et paralympiques à vélo : réseau des voies cyclables et mise en place de stationnement vélos, financement des aménagements cyclables temporaires pour lever des discontinuités restantes - DRIEAT, UD, DDT, en soutien des collectivités territoriales - préfigurer une action de communication avec les acteurs / sponsors - ADEME <p>Mise en place d'une flotte de véhicules décarbonés pour la cérémonie d'ouverture, pour la logistique des jeux et pour le transport des accrédités : contributions techniques et financières de l'ADEME</p> <p>Verdissement de la flotte fluviale (action d'héritage des JOP visant à enclencher une dynamique durable de remotorisation « propre » des bateaux sur le bief parisien) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réaliser un suivi fin de l'avancement des projets de verdissement de la flotte fluviale - proposer des actions permettant d'assurer l'atteinte de l'objectif de verdissement de 40 bateaux pour les besoins des JOP 	<p>Préfecture de région DRIEAT ADEME</p>

<ul style="list-style-type: none"> - délivrer les titres de navigation modifiés des bateaux (DRIEAT) - mobiliser les différents acteurs : porteurs de projet, les chantiers et les fournisseurs. 	
--	--



Actions départementales	
Actions 2023	Pilotes
Seine-et-Marne (77)	
Suivre la mise en œuvre des schémas directeurs départementaux : avitaillement en GNV et bioGNV, bornes de recharge pour les véhicules électriques (IRVE), études concernant les véhicules à hydrogène...	DDT 77
Promouvoir l'appel à projets « Fonds mobilités actives pour le rétablissement des continuités cyclables » édition 2023 : relais de l'appel à projets auprès des collectivités de Seine-et-Marne en se tenant à leur disposition pour les accompagner dans l'élaboration de leur dossier de candidature et dans leurs projets relatifs aux aménagements cyclables.	DDT 77
Yvelines (78)	
Mettre en place une stratégie d'accompagnement des collectivités : définition des actions et zones prioritaires.	DDT 78
Encourager et soutenir la réalisation de plans/infrastructures mobilités douces dans les territoires les moins denses : aider à la priorisation du sujet dans les PCAET, appuyer la recherche de financements, notamment en promouvant les appels à projets. Les collectivités les plus denses (VGP, SQY, SGBS) semblent déjà bien engagées, mais nous les accompagnons pour assurer la continuité entre EPCI.	DDT 78
Promouvoir le covoiturage auprès des collectivités : détermination de la bonne stratégie de promotion en lien avec les opérateurs franciliens, échanges avec les EPCI, promotion (séminaire, articles de communication...).	DDT 78
Suivre le déploiement des bornes IRVE : les Yvelines possèdent le 3 ^{ème} taux de pénétration des véhicules électriques en Île-de-France après Paris et les Hauts-de-Seine. Si les retards de déploiement des bornes s'accroissent dans certains territoires, les sensibiliser.	DDT 78
Essonne (91)	
Organiser un événement dans le cadre du réseau vélo départemental.	DDT 91
Rédiger une feuille de route pour promouvoir les modes doux en Essonne.	DDT 91

S'engager vers une labellisation Employeur Pro-vélo.	DDT 91
Hauts-de-Seine (92)	
Suivre la conversion des centres bus (électrique, bioGNV)	UDEAT 92
Accompagner le développement de flottes de véhicules propres dans les collectivités (véhicules des EPT et communes).	UDEAT 92
Accompagner le développement de l'hydrogène.	UDEAT 92 DRIEAT
<p>Accompagner le développement des réseaux mobilités douces, et notamment du vélo :</p> <ul style="list-style-type: none"> - promouvoir l'appel à projets « Fonds mobilités actives pour le rétablissement des continuités cyclables » édition 2023 : l'UD 92 relaie l'appel à projets auprès des collectivités des Hauts-de-Seine en se tenant à leur disposition pour les accompagner dans l'élaboration de leur dossier de candidature et de manière plus générale pour leur apporter tout appui dans leurs projets relatifs aux aménagements cyclables - organiser une réunion du réseau TEVD sur le vélo : aménagements cyclables, schéma directeur du Conseil départemental des Hauts-de-Seine. - accompagner le déploiement de stationnements sécurisés dans les gares. 	UDEAT 92 DRIEAT
Val-de-Marne (94)	
Diffuser l'appel à projets « Fonds mobilités actives et continuités cyclables » et fournir un accompagnement spécifique aux collectivités pour résorber leurs discontinuités cyclables.	UDEAT 94
Val-d'Oise (95)	
Organiser une réunion sur le thème des mobilités décarbonées ou cyclables, notamment dans le cadre de l'animation des CRTE – avec l'appui de l'ADEME.	DDT 95
Suivre et accompagner les schémas directeurs d'IRVE.	DDT 95
Organiser une réunion CDTE sur les infrastructures de recharge des véhicules électriques.	DDT 95 DDTransition

ACTIONS PHARES 2023

NEUTRALITÉ CARBONE HORS ÉNERGIE



Politiques prioritaires du Gouvernement :

- « Protéger et restaurer la nature, les écosystèmes et les espèces »
- « Permettre l'accès à une alimentation locale et de qualité »

Déployer des mécanismes fiables et sérieux de compensation carbone

Actions 2023	Pilotes
Faire connaître les méthodes du label bas carbone pour susciter de nouveaux projets (rénovation...).	DRIEAT DRIA AF
Suivre le réseau des structures engagées dans le programme Bons diagnostics carbone du plan de relance, qui s'achèvera à l'automne 2023.	ADEME DRIA AF DRIEAT
Suivre l'action engagée par Terre et cité sur la compensation carbone dans les sols agricoles du plateau de Saclay (via l'appui d'un chargé de mission financé par l'ADEME), et la valoriser (notamment dans le cadre des CDTE et de la CRCAE). <i>Acteurs impliqués dans le projet : Association Terre et Cité, l'INRA, les Agriculteurs du Plateau de Saclay, l'14CE Institute for Climate Economics, le GT1 du GIEC, la Chambre d'Agriculture Régionale d'Île-de-France, la communauté d'agglomération Paris-Saclay.</i>	ADEME

Aller vers une économie décarbonée

Actions 2023	Pilotes
Rédiger une feuille de route francilienne sur la bioéconomie (déclinaison de la feuille de route nationale). Soutenir la filière dans la recherche d'un équilibre entre les services rendus par la filière et ses impacts environnementaux : préservation et mise en valeur des ressources locales notamment les sols, mise en œuvre de projets collectifs, outil de résilience des territoires dans le politique d'adaptation au changement climatique, modèle alimentaires émergents...	DRIA AF DRIEAT

Accompagner la promotion du bois et des matériaux biosourcés notamment dans le cadre du Pacte bois biosourcés de Fibois et de l'Atlas des matériaux biosourcés (et géosourcés à venir) d'Ekopolis.	DRIAAF ADEME
Accompagner la filière des biosourcés : financement des trophées bois, concours Impact...	DRIAAF DRIEAT
Réaliser la formation des ambassadeurs des matériaux biosourcés.	DRIEAT
Accompagner le Conseil régional d'Île-de-France et Ekopolis dans la mise en œuvre des actions du Plan régional de prévention et de gestion des déchets relatives à la valorisation des déchets de chantier.	DRIEAT
Informersur la RE2020 (nouveaux décrets applicables au tertiaire attendus dans l'année).	DRIEAT

Actions départementales	
Actions 2023	Pilotes
Seine-et-Marne (77)	
Suivre le projet Pilot Strategy de stockage géologique du carbone : projet de recherche européen coordonné par le BRGM concernant un potentiel pilote de stockage de CO2 dans la région de Grandpuits (77)	DDT 77
Yvelines (78)	
Mettre en œuvre une grille d'analyse des PLU pour aider les chargés de mission PLU à émettre un avis éclairé sur le volet transition écologique et neutralité carbone des PLU.	DDT 78
Essonne (91)	
Sensibiliser les collectivités à l'aménagement foncier sobre et au ZAN dans le cadre d'événements à organiser sur les ÉcoQuartiers (nouvelle labellisation) ou du Forum ensemble 91.	DDT 91
Accompagner les EPCI essonniers dans la démarche de construction puis de mise en œuvre des plans alimentaires territoriaux (PAT) sur leur territoire.	DDT 91
Hauts-de-Seine (92)	
Valoriser les résultats de l'étude sur le potentiel de renaturation de l'aire urbaine parisienne . Cette étude a été réalisée en 2021 en lien avec le CEREMA, l'APUR et l'ARB, sur le territoire de Vallée Sud Grand Paris.	UDEAT 92

Val-d'Oise (95)

Organiser des forums thématiques sur la biodiversité, l'économie circulaire, les bio-déchets (contexte : CRTE et Fonds Vert)

DDT 95

ACTIONS PHARES 2023

ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES



Politiques prioritaires du Gouvernement :

- « S’engager dans la planification écologique et la territorialiser »
- « Déployer France 2030 : un plan sans précédent pour la France »

Mobiliser les territoires	
Actions 2023	Pilotes
Organiser des points techniques réguliers thématiques à destination des services de l’État, notamment référents CDTE (actualités, suivi des PCAET, évolutions réglementaires), et sensibiliser l’ensemble des agents via l’organisation d’ateliers Fresque du climat.	DRIEAT
Organiser des webinaires ouverts à l’ensemble des acteurs franciliens (collectivités notamment) sur les sujets qui nécessitent une diffusion d’information large et homogène à l’échelle régionale, en collaboration avec les directions régionales et services départementaux, en articulation avec le TEDDIF (et dans le cadre TEDDIF).	DRIEAT ADEME
Partager et diffuser le plan de sobriété énergétique national, aussi bien aux collectivités et aux entreprises qu’au grand public : organisation de webinaires, de retours d’expérience et de présentations des messages clés et aides existantes.	DRIEAT ADEME
Présenter et promouvoir les scénarios Transition 2050.	ADEME
Contribuer au club francilien des Contrats de relance et de transition écologique (CRTE).	SGAPP (animateur) DRIEAT préf. dép. et/ou DDT ADEME CEREMA Banque des territoires
Dans le cadre des CRTE, accompagner les territoires engagés dans un Contrat d’objectif territorial ADEME (accompagnement financier sur 4 ans).	ADEME

<p>Poursuivre le déploiement du dispositif Particip'Action en Île-de-France visant à diffuser la culture de la participation du public en Île-de-France, pouvant entre autres concourir à l'appropriation par les citoyens de la transition énergétique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - accompagnement des 10 lauréats - animation du réseau Particip'Action (collectivités, entreprises, associations) via des outils, formations, sensibilisations, visite de terrain à destination de ce réseau. 	<p>DRIEAT</p>
<p>Coordonner les démarches locales d'écologie industrielle et territoriale (EIT) en Île-de-France, accompagner les porteurs de projets de l'appel à manifestations d'intérêt « Territoires franciliens circulaires » pour le développement de démarches d'écologie industrielle et territoriale, en particulier celles en lien avec des objectifs d'économie d'énergie et de réduction des émissions de gaz à effet de serre, et lancer une nouvelle édition de l'appel à manifestations d'intérêt.</p>	<p>DRIEAT</p>
<p>Organiser des rencontres régulières des services de l'État sur la qualité de la construction (partage d'actualités, évolutions réglementaire, portage des politiques publiques du bâtiment...).</p>	<p>DRIEAT</p>
<p>Organiser des « rencontres techniques du bâtiment francilien » DRIHL/DRIEAT régulières sur la transition énergétique du bâtiment destinées à un public large d'acteurs publics ou privés du bâtiment : format webinaire visant à diffuser de l'information et à faire connaître des bonnes pratiques et difficultés de terrain (objectif 3 webinaires par an).</p>	<p>DRIEAT ADEME</p>
<p>Organiser des rencontres Bâtiments pour les départements d'Île-de-France et la Région (en tant que collectivité gérant un patrimoine immobilier).</p>	<p>DRIEAT CEREMA</p>
<p>Accompagner les collectivités engagées pour la qualité de l'air</p> <ul style="list-style-type: none"> - lancement d'un marché pour sélectionner un prestataire chargé de désigner une offre d'accompagnement des politiques publiques en faveur de la qualité de l'air - formation, mise à disposition d'outils, mise en réseau et coaching personnalisé - création d'un référentiel de mesures inspiré du référentiel CAE (Climat Air Énergie) du Programme TETE (territoires engagés pour la transition écologique). 	<p>ADEME DRIEAT</p>
<p>Favoriser la prise en compte des enjeux qualité de l'air dans l'aménagement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - via la campagne de labellisation ÉcoQuartiers à venir - en s'appuyant sur les travaux d'Ekopolis (financement d'un poste urbanisme et santé, et démarche ECRAINS). 	<p>DRIEAT ADEME</p>

Faire des nouveaux quartiers de gare du GPE des démonstrateurs de la ville de demain, notamment sur les questions d'énergie (sobriété énergétique, utilisation des ENR, réseaux de chaleur...). <i>En lien notamment avec APUR, SGP, EPFIF et GPA.</i>	DRIEAT ADEME
Réviser le Schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE) afin de définir un nouveau cadre pour la transition énergétique en Île-de-France , en association avec le Conseil régional.	DRIEAT ADEME
Porter les enjeux de transition énergétique dans le cadre de la révision du Schéma directeur de la région Île-de-France (SDRIF-E) durant la phase d'association.	DRIEAT

Valoriser les données de la transition énergétique	
Actions 2023	Pilotes
Finaliser la modernisation de l'outil BATISTATO : application de visualisation de données statistiques sur le parc bâti et ses consommations d'énergie en Île-de-France, agrégées aux échelles communale, intercommunale, départementale et régionale. Elle permet d'établir des diagnostics de territoires afin d'intégrer les enjeux de rénovation dans les stratégies (documents d'orientation et planification, orientation d'aides...).	DRIEAT
Poursuivre et enrichir la publication trimestrielle des « chiffres du bâtiment francilien » : données chiffrées sur la construction neuve et la rénovation, qu'il s'agisse de logements ou de locaux à usage professionnel.	DRIEAT DRIHL
Dans le cadre du ROSE, fiabiliser les données relatives aux réseaux de chaleur.	DRIEAT ADEME
Pérenniser l'observatoire francilien du fret et de la logistique et consolider le réseau de partenaires , afin de contribuer à la connaissance de la performance environnementale du secteur.	DRIEAT
Mettre en place un répertoire des acteurs de la bioéconomie.	DRIAAF
Enrichir l'observatoire des Objectifs du développement durable (ODD) mis en place par la DRIEAT, notamment sur le volet énergétique.	DRIEAT

Faciliter l'accès aux financements	
Actions 2023	Pilotes
Faire connaître les dispositifs financiers État (France 2030, Fonds vert) et mobiliser les acteurs franciliens.	ADEME DRIEAT DDT

Actions départementales	
Actions 2023	Pilotes
Seine-et-Marne (77)	
Poursuivre la mise en œuvre des actions de la feuille de route 2021-2023 de la CDTE 77.	DDT 77
Valoriser l'étude départementale de 2022 sur le changement climatique par un projet de service de la DDT 77 visant à sensibiliser les agents à la transition écologique et au changement climatique dans toutes leurs missions.	DDT 77
Yvelines (78)	
Organiser des rencontres PCAET avec les chefs de projets PCAET du territoire yvelinois : 1 atelier sur le covoiturage.	CYTé - DDT 78
Organiser un séminaire Nature en Ville à destination des collectivités territoriales yvelinoises.	CYTé - DDT 78
Organiser des ateliers de sensibilisation des agents de la DDT, via la fresque du climat, pour permettre une prise de conscience des enjeux transition énergétique à porter dans le cadre de leurs missions.	DDT 78
Essonne (91)	
Présenter les enjeux régionaux de la feuille de route transition énergétique 2023 aux collectivités territoriales.	DDT 91 CDTE 91
Organiser un événement ÉcoQuartier.	DDT 91
Poursuivre l'accompagnement des EPCI dans l'élaboration et la mise en œuvre du plan air des PCAET (atelier CDTE dédié, travaux préparatoires menés par Cœur d'Essonne Agglomération pour la construction du PCAET).	DDT 91 CDTE 91
Hauts-de-Seine (92)	
Approfondir le volet énergétique dans le cadre des candidatures ÉcoQuartier.	UDEAT 92
Accompagner les collectivités dans la réalisation de leur PCAET / le bilan mi-parcours de leur PCAET - accompagner étroitement l'élaboration du PCAET de Boucle Nord de Seine : participer aux ateliers de travail sur le plan d'actions - accompagner la mise en œuvre du PCAET de Vallée Sud Grand Paris	UDEAT 92



<p>- proposer des outils de déclinaison des actions des PCAET, notamment dans le cadre des contrats de relance et de transition écologique (CRTE) aux collectivités (Paris Ouest La Défense, Grand Paris Seine Ouest)</p> <p>- suivre plus assidûment la mise en œuvre des PCAET pour s’assurer que les objectifs soient atteints et que les documents soient de qualité.</p>	
<p>Mettre en place un cycle « ville durable » avec le CAUE : organiser deux soirées à destination des élus de présentation de la loi d’orientation des mobilités et de la loi Énergie Climat, et un atelier de travail sur la réversibilité des bâtiments.</p>	<p>UDEAT 92</p>
<p>Val-de-Marne (94)</p>	
<p>Organiser un webinaire sur les transitions 2050 de l'ADEME, avec une illustration par le Schéma Départemental de la Transition Énergétique.</p>	<p>UDEAT 94 CD 94</p>
<p>Organiser une conférence sur l’éclairage public.</p>	<p>UDEAT 94 CD 94</p>
<p>Organiser une visite de terrain sur la thématique de la renaturation suivie d'une conférence à l’automne sur le même thème.</p>	<p>UDEAT 94</p>
<p>Val-d’Oise (95)</p>	
<p>Contribuer à la semaine nationale du développement durable (SNDD) et aux semaines européennes du développement durable.</p>	<p>DDT 95</p>
<p>Organiser des réunions de revues de projets avec les opérateurs de réseaux d’énergie.</p>	<p>DDT 95</p>
<p>Accompagner les EPCI n’ayant pas encore finalisé leur PCAET (CAPV, CCVC, CAVP).</p>	<p>DDT 95</p>
<p>Participer aux comités de suivi des COT (contrats ADEME en appui des CRTE sur 4 EPCI).</p>	<p>DDT 95 ADEME</p>

ANNEXE : CHIFFRES CLÉS ET ORDRES DE GRANDEUR

Consommation d'énergie totale en Île-de-France

200,6 TWh

→ équivalent de la production annuelle de **34 réacteurs nucléaires**

→ **un tiers** de l'énergie consommée annuellement est décarbonée

Électricité

63,3 TWh



OU



OU



Soit l'équivalent de la production annuelle de :

→ **11 réacteurs nucléaires** d'ancienne génération (de 900MW)

→ **15 830 éoliennes terrestres** (de 2MW), soit environ deux fois le nombre de mâts déjà installés en France

→ **694 km² de panneaux solaires**, soit **presque 7 fois la surface de Paris**

Produits pétroliers

50,7 TWh



OU



Soit l'équivalent de :

→ **10,5 fois le volume de la tour Montparnasse**

→ **l'énergie consommée par une voiture thermique pour faire 518 fois le trajet Terre-Soleil.**

Gaz naturel

69,3 TWh



Soit l'équivalent de la production annuelle de :

→ **4 682 unités de méthanisation**, ayant la production moyenne annuelle d'un méthaniseur francilien (soit 14,8 GWh)

Émissions de gaz à effet de serre
37,9 MteqCO₂/an



Chaque année, **62 200 km²** de forêt mixte seraient nécessaires pour capter cette quantité de CO₂, soit, **la création d'une forêt de la taille de la région Nouvelle-Aquitaine**

Sources :

Consommations énergétiques : Airparif pour le ROSE, données pour l'année 2019, en énergie finale et corrigées du climat

Nucléaire : EDF, Le nucléaire en chiffres

Éolien : Ministère de la transition énergétique, Éolien terrestre

PV : la centrale photovoltaïque de Marcoussis a été prise comme référence, elle produit 21 GWh/an sur 23 hectares

Méthanisation : AREC Île-de-France, Bilan de fonctionnement 2021 des unités de méthanisation en Île-de-France

Produits pétroliers : consommation d'une voiture thermique 6L/100km

Émissions de CO₂ : Airparif pour le ROSE, données 2019, scopes 1 et 2